



Assemblée générale

Soixante et onzième session

16^e séance plénière

Jeudi 22 septembre 2016, à 18 h 25
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

En l'absence du Président, M. El Haycen (Mauritanie), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 18 h 25.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Rashid Meredov, Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères du Turkménistan.

M. Meredov (Turkménistan) (*parle en russe*) : Tout d'abord, j'ai l'honneur de transmettre aux peuples des pays représentés ici les salutations et les vœux de paix et de prospérité de S. E. M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan.

Je tiens à féliciter M. Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à soixante et onzième session et à lui souhaiter plein succès dans ses hautes fonctions. Je remercie aussi M. Mogens Lykketoft, Président de l'Assemblée à sa soixante-dixième session, pour l'efficacité de son travail.

L'état des réalités du monde actuel et la nature et la direction des processus politiques, économiques et sociaux requièrent des gouvernements et des grandes organisations internationales qu'ils coopèrent toujours plus étroitement et se coordonnent davantage pour atteindre leur grand objectif commun, à savoir garantir

la paix et la sécurité internationales et préserver les piliers juridiques et institutionnels qui forment le socle de l'ordre mondial contemporain. L'efficacité de cette coopération et notre capacité de trouver un juste équilibre entre nos intérêts nationaux et ceux de la communauté internationale tout entière détermineront également dans une large mesure notre réussite à régler d'autres problèmes mondiaux tout aussi importants dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de la sécurité alimentaire, de la lutte contre le terrorisme, du trafic de drogue et autres.

Malheureusement, nous assistons de nos jours à des processus complexes qui portent atteinte à la coopération mondiale dans ces domaines, à commencer par l'expansion des zones potentielles de conflit et la diffusion des tensions dans le monde. Les conflits s'aggravent dans diverses régions du monde, et les parties impliquées dans ces conflits recourent de plus en plus à la force et aux moyens militaires. Les règles du droit international sont ignorées et parfois purement et simplement méprisées.

Compte tenu de cette situation, le Turkménistan invite les États Membres à analyser de manière objective et sans complaisance ces phénomènes et à plaider tous ensemble en faveur d'un respect strict et scrupuleux des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et les grandes conventions internationales, ainsi que dans les accords et arrangements visant à régler les conflits. Nous exhortons les États Membres à entamer de vastes consultations afin de définir des approches

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-29566(F)



Document adapté

Merci de recycler



conceptuelles homogènes en matière d'apaisement des conflits, fondées sur le droit international, avec l'ONU comme mécanisme universel de règlement des différends existants. Nous pensons qu'il serait judicieux d'organiser, dans le cadre de la soixante et onzième session, une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au renforcement du droit international en tant que socle du maintien de la paix et de la sécurité mondiales.

Le rôle des outils de consolidation de la paix dont dispose la communauté internationale s'accroît, notamment pour ce qui est du potentiel qu'offrent la notion de neutralité et ses fondements conceptuels en tant de base pour le renforcement général de la stabilité et de la sécurité. Cet aspect a été particulièrement mis en avant durant la conférence internationale de haut niveau organisée en décembre 2015 à Achgabat pour célébrer le vingtième anniversaire du statut de neutralité du Turkménistan. Nous saisissons cette occasion pour remercier sincèrement les États Membres et les organisations internationales qui ont participé à cette rencontre et contribué à son succès. Le document final de la conférence traduit la volonté qui existe au sein de l'ONU d'envisager la proposition du Turkménistan de proclamer une journée internationale de la neutralité. Notre pays a préparé un projet de résolution à l'intention de l'Assemblée générale à ce sujet et nous invitons tous les États Membres à entamer des discussions sur ce texte pendant la présente session.

Le monde civilisé est confronté à une menace qui transcende les frontières nationales et les courants politiques et idéologiques. Le terrorisme est contraire à la morale humaine et menace de remettre en cause l'ordre mondial tout entier ainsi que ses principes, valeurs et fondements. C'est précisément pour cette raison que la lutte contre le terrorisme doit être menée de front aux niveaux mondial, régional et national, en tenant compte des circonstances spécifiques et des réalités politiques et sociales de chacun.

Pour les États de notre région, il est primordial de faire en sorte que l'action soit efficace et coordonnée grâce à la mise en œuvre en Asie centrale de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Le travail à cet égard s'est fortement intensifié ces derniers temps et la coopération multilatérale dans divers domaines a été renforcée. D'importants forums internationaux sur cette question, organisés à l'initiative du Turkménistan, ont contribué à ancrer solidement et clairement nos efforts conjoints dans le contexte régional, ce qui est

indispensable. Les documents importants adoptés sur la question en 2011, notamment la Déclaration d'Achgabat et le Plan d'action conjoint pour l'application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale, vont servir de feuille de route. Nous estimons qu'ils contribuent aux efforts multilatéraux visant à combattre la menace terroriste, et leur mise en œuvre effective concourra grandement à notre succès à tous dans cette tâche. Nous espérons une coopération plus active de la part de la communauté internationale, y compris de la part du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

Il y a un an exactement, dans cette même salle, le Sommet mondial adoptait le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les 17 objectifs de développement durable. Ils sont notre responsabilité commune, nos objectifs communs. Dans ce contexte, je voudrais souligner tout particulièrement la nécessité de mettre en œuvre les objectifs de développement durable sur la base des plans et programmes nationaux de tous les États Membres. Le Turkménistan va continuer de s'atteler à cette tâche de manière responsable et constructive. Conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes, nous avons défini une série d'indicateurs adaptés pour l'élaboration de nos programmes nationaux. Il y a tout juste quelques jours, ces indicateurs ont été officiellement adoptés par le Gouvernement turkmène.

À la présente session de l'Assemblée générale le désir des États Membres de poursuivre le dialogue large sur la question des changements climatiques occupera une place centrale, car c'est l'élément le plus important de la stratégie globale de l'ONU pour atteindre les objectifs de développement durable. Selon nous, la complémentarité des instruments nationaux, régionaux et mondiaux pour atteindre les objectifs de développement durable doit être aujourd'hui la priorité. Il convient de rappeler que le Président turkmène, s'exprimant à Rio+20, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, a déclaré que les progrès ne pouvaient pas être sélectifs et que le développement ne sera véritablement viable et durable que s'il est global et considéré comme un droit et un héritage pour tous, nations, États, régions et continents, sans exception.

Le Turkménistan respecte pleinement ce principe dans son approche des objectifs mondiaux relatifs à l'environnement. Notre pays a commencé à mettre en œuvre ses plans de développement nationaux, qui sont alignés sur les objectifs de développement durable, avec

un vrai sens des responsabilités. Au niveau législatif, nous avons adopté une stratégie nationale sur les changements climatiques, qui prévoit d'appliquer progressivement les normes de sécurité environnementale à tous les grands secteurs de l'activité industrielle. La stratégie accorde la priorité au développement des industries de haute technologie et à la création des conditions de l'essor de l'économie verte, qui est vue comme un élément fondamental pour le fonctionnement de toute notre infrastructure.

Demain, le Turkménistan signera l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous l'envisageons comme un pas historique dans la mise en œuvre générale de nos obligations et objectifs en matière d'environnement. À cet égard, je crois que le moment est venu de remplir l'engagement au cœur de l'Accord de Paris en intensifiant les efforts à l'ONU pour définir de nouvelles règles internationales relatives aux changements climatiques et à la protection de l'environnement.

Dans le même temps, nous devons commencer à établir des plans régionaux spécifiques à court et moyen terme. Nous proposons d'organiser l'année prochaine, sous les auspices de l'ONU, une conférence extraordinaire sur les moyens d'améliorer la situation environnementale en Asie centrale. Cette année, le Turkménistan assumera la présidence du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, et nous allons entamer très prochainement de vastes consultations avec les États de la région et les organismes spécialisés des Nations Unies afin d'élaborer une politique d'ensemble ainsi que des arrangements spécifiques pour notre travail conjoint durant la période à venir. En Asie centrale, pour des raisons évidentes, les questions liées à l'eau sont devenues le facteur le plus important voire l'élément déterminant dans le processus régional et ont une influence sur la situation générale, la mise en œuvre des plans de développement socioéconomique et l'application de solutions face aux graves problèmes environnementaux. Dans ces conditions, il est hautement nécessaire que les États de la région définissent une stratégie unifiée sur la question de l'utilisation et de la préservation des ressources en eau.

Notre pays considère la coopération avec l'ONU comme une priorité absolue. À cet égard, nous estimons qu'il est souhaitable d'accélérer les efforts pour mettre en œuvre les décisions prises au septième Forum mondial de l'eau, tenu en 2015 à Daegu, en République de

Corée. Nous considérons la coopération internationale pour lutter contre la désertification et la dégradation des sols comme un domaine important. En 2014, le Turkménistan a accueilli une conférence internationale sur la désertification et la dégradation des sols en Asie centrale, que le Gouvernement avait organisée conjointement avec l'ONU. Des délégations venues de nombreux États ont pris part à cette conférence, aux côtés de plusieurs organisations internationales. Le document issu de la conférence définit les domaines de travail futur sur ces questions qui, selon nous, méritent toute l'attention et l'analyse de l'ONU.

Aujourd'hui, un modèle de coopération internationale efficace est nécessaire d'urgence pour réduire les risques liés aux catastrophes naturelles. Le Turkménistan est résolument convaincu que les efforts pour réduire les risques de catastrophe devraient être intégrés de manière automatique aux prochains plans et programmes de développement durable et mis en œuvre sur la base d'une coopération étroite aux niveaux bilatéral, régional et international. Nous appelons les États Membres à redoubler d'efforts dans ce domaine, en s'appuyant sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), adopté l'an dernier à la Conférence de Sendai.

À l'heure actuelle, du fait de circonstances diverses, nous sommes confrontés à une grave crise des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile. De toute évidence, il n'y a pas de solution miracle pour régler le problème. Toutefois, selon nous, il faut d'urgence mettre en place des initiatives internationales de coopération ciblées afin de répondre à chaque situation. Les institutions spécialisées des Nations Unies, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ainsi que la Fédération internationale de la Croix-Rouge, les sociétés du Croissant-Rouge et d'autres, devraient jouer un rôle clef à cet égard. Nous sommes prêts à les aider du mieux que nous pouvons. Notre pays a plusieurs expériences positives dans ce domaine. En 2012, conjointement avec l'ONU et l'Organisation de la coopération islamique, nous avons accueilli une conférence internationale ministérielle sur les réfugiés dans le monde musulman. En juin 2014, le Gouvernement turkmène, en coopération avec l'OIM et le HCR, a organisé à Achgabat la Conférence internationale sur les migrations et l'apatridie, sur le thème « Défis et perspectives ».

Nous invitons tous les États Membres à intensifier leurs efforts en vue de mettre en œuvre les principales dispositions des documents issus de ces conférences internationales. Nous réaffirmons notre détermination et notre disposition à continuer de travailler en lien étroit avec l'ONU, les États Membres et toutes les parties intéressées pour résoudre ce problème pressant de notre temps.

La mise en œuvre intégrale des objectifs de développement durable doit être vue comme le principal pilier de tout le programme d'ensemble de l'ONU, avec ses composantes politique, sociale et économique mais qui offre aussi un cadre moral pour l'ordre mondial contemporain. Nous avons déjà parcouru un long chemin. Et à cet égard, nous saluons le rôle du Secrétaire général, Ban Ki-moon, dont la détermination, la volonté politique et la persévérance nous ont permis d'obtenir un certain nombre de résultats.

Quelle que soit la diversité des tâches qui attendent les pays pris individuellement, nous sommes tous réunis autour d'espérances, de préoccupations et de menaces communes. Le Turkménistan est disposé à rechercher ensemble avec ses partenaires de nouvelles approches et de nouveaux moyens de relever les défis qui se posent à l'humanité. Nous réaffirmons notre volonté indéfectible de coopérer avec l'ONU, ainsi que notre engagement actif à l'appui des efforts politiques et diplomatiques qu'elle déploie pour préserver et renforcer le dispositif mondial de sécurité en place et pour mettre en œuvre ses programmes et projets économiques, sociaux, environnementaux et humanitaires, ainsi que dans d'autres domaines. Le Turkménistan considère son partenariat avec l'ONU comme le fondement stratégique de toute son action sur la scène internationale.

Allocution de M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République hellénique.

M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Tsipras (Grèce) (parle en anglais) : En 2015, nous avons célébré le soixante-dixième anniversaire

de la signature de la Charte des Nations Unies à San Francisco en analysant les défis qui se posent à nous en tant que communauté internationale et notre capacité de les relever. Un an plus tard, ces défis et problèmes persistent et les mêmes questions se posent. Allons-nous être capables d'apporter une croissance dynamique, équitable et durable à nos économies alors que la crise économique mondiale est toujours sur nous? Allons-nous être capables de bien gérer les migrations, en nous appuyant sur le droit international, à un moment où le nombre de personnes déplacées dans le monde n'a jamais été aussi élevé depuis la Seconde Guerre mondiale? Allons-nous être capables de promouvoir la paix et la sécurité dans un environnement mondial et régional de plus en plus instable? Ou allons-nous laisser les forces du nationalisme, de la xénophobie et du néolibéralisme dicter des réponses aussi inefficaces que dangereuses aux problèmes que nous connaissons?

Dans ce contexte, le thème principal de la session de l'Assemblée générale cette année, à savoir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, est on ne peut plus opportun. Ces dernières années, la Grèce est le pays de la zone euro qui a été le plus durement touché par la crise économique et les mesures d'austérité imposées pour y remédier. En tant qu'État de l'Union européenne situé en première ligne, nous sommes confrontés au plus grand afflux de migrants depuis la Seconde Guerre mondiale. La Grèce est au centre d'une région où les problèmes de sécurité se multiplient, avec une instabilité grandissante dans les Balkans et des conflits qui s'enveniment en Ukraine, au Nord, en Libye, à l'Ouest, et en Syrie, à l'Est.

Depuis que je me suis adressé à l'Assemblée l'année dernière (voir A/70/PV.22), la Grèce a contre vents et marées fait face à ces graves crises. Aujourd'hui, la question pour nous n'est plus de savoir si nous allons survivre à ces crises. Maintenant que nous avons retrouvé la stabilité politique et financière, nous nous employons en priorité à trouver les moyens de stimuler la croissance économique, de gérer de manière plus efficace et humaine les migrations et de maintenir la paix et la sécurité dans notre voisinage. Aujourd'hui, l'enjeu pour nous consiste à relever des défis qui ont un effet pas seulement sur la Grèce, mais sur l'Europe et même au-delà.

Sur le plan économique, après sept années de récession agitées, la Grèce émerge enfin de la plus grave crise socioéconomique de son histoire d'après-guerre. Nous travaillons d'arrache-pied pour garantir

une croissance durable et inclusive. Parfois, en dépit de tous nos efforts, nous devons reculer d'un pas, mais nous nous efforçons toujours d'aller de l'avant afin de prouver qu'un pays qui a perdu 25 % de son produit intérieur brut en six ans et a vu le taux de chômage et celui de la pauvreté s'envoler est capable de se tenir fort sur ses deux pieds, et de créer un environnement propice aux affaires qui attire les investissements tout en se débarrassant des fléaux que sont la corruption, le clientélisme et les mauvaises pratiques commerciales.

Parallèlement, nous nous attaquons aux graves conséquences sociales que l'austérité qui nous a été imposée a eues sur la société grecque. Notre priorité absolue est de ramener le plus vite possible le taux de chômage au niveau moyen européen grâce à un nouveau modèle de production qui tire parti du potentiel de notre capital humain très instruit. Simultanément, nous utilisons la position stratégique de la Grèce, au carrefour de trois continents, pour nous imposer comme plaque-tournante régionale en matière d'énergie, de commerce et de transport maritime et ferroviaire. Nous procédons aux réformes qui s'imposent, tout en protégeant l'État-providence et les droits des travailleurs. Nous invitons instamment nos partenaires à arrêter une fois pour toutes les mesures requises pour réduire notre dette afin que nous puissions regagner la confiance des marchés et nous préparer à revenir sur le marché des capitaux. On peut voir dans le retour d'un taux de croissance positif, le recul régulier du chômage, le fait que les comptes publics sont de nouveau dans le vert et le regain d'intérêt de l'investissement étranger les premiers signes montrant que notre politique donne des résultats.

Outre des problèmes économiques importants, la population grecque doit faire face à l'énorme défi que représente la gestion des réfugiés et des migrants, un défi qui, comme nous l'avons déjà souligné, est mondial et doit être relevé collectivement, en nous appuyant sur nos valeurs communes.

Depuis mon allocution de l'an dernier, plus d'un million de migrants sont entrés en Grèce. Près de 60 000 y sont toujours bloqués aujourd'hui, après que nos frontières septentrionales ont été fermées suite à des mesures unilatérales prises par d'autres. Une gigantesque crise politique a éclaté en Europe, avec des forces xénophobes de plus en plus fortes qui veulent promouvoir leur programme et prétendent que le respect du droit international est un luxe aujourd'hui en Europe, qu'il faut repousser les migrants à la mer, qu'il est inacceptable d'imposer que l'accueil des réfugiés

soit une responsabilité partagée et que seuls les États en première ligne devraient être des pays d'accueil, et que la crise économique est une raison suffisante pour trahir nos valeurs.

Ces forces xénophobes ont reçu la réponse qu'elles méritaient, et cette réponse est venue du peuple grec. Les peuples d'Europe les plus durement atteints par la crise économique ont prouvé au monde que ni nos valeurs ni notre humanité ne pouvaient être conditionnelles. En dépit des appels au refoulement, notre garde-côte a sauvé des dizaines de milliers de vies humaines, au lieu de les mettre en danger. En dépit des appels à la violation de la Convention de Genève, mon pays, dont le service chargé des demandes d'asile n'existait pas il y a trois ans, traite équitablement et dans le respect des Conventions de Genève la quatrième population de demandeurs d'asile en Europe.

De concert avec les autorités turques et européennes, nous mettons en œuvre l'accord très difficile mais nécessaire conclu entre l'Union européenne et la Turquie. C'est un accord qui a conduit à une diminution radicale des flux, mais surtout, à une diminution radicale des morts en mer Égée. Il a substitué au dangereux itinéraire de la mer Égée un itinéraire légal vers l'Europe. À cet égard, nous avons besoin, aujourd'hui plus que jamais, d'une grande initiative internationale visant à mettre en place un nouveau cadre mondial de gestion des réfugiés, et à couper ainsi l'herbe sous le pied au programme xénophobe sur les migrations. Ce cadre devrait prévoir un appui accru aux pays accueillant des réfugiés, un accroissement des retours des personnes n'ayant pas besoin d'une protection internationale, et la réinstallation et la relocalisation de ceux qui ont besoin de cette protection. De plus, il devrait prévoir une coopération accrue en matière de sécurité contre les réseaux de passeurs et des initiatives supplémentaires visant à gérer les causes qui ont provoqué la migration.

Le troisième grand défi à relever par la Grèce est la question de savoir comment contribuer à la paix, à la sécurité et à la prospérité dans une région de plus en plus instable. La Grèce s'est montrée très claire dans sa réponse à ce défi. Nous avons développé des relations bilatérales et, de concert avec la République de Chypre, des relations trilatérales avec tous nos voisins en vue de promouvoir la paix, la coopération et le droit international. Nous avons organisé des initiatives multilatérales, telles que la Conférence internationale sur le pluralisme culturel et religieux et la coexistence

pacifique au Moyen-Orient, et la Conférence de Rhodes sur la sécurité en Méditerranée orientale et au-delà. Et nous n'avons eu de cesse que de défendre ces valeurs, au sein de toutes les organisations internationales, relativement à tous les conflits sévissant dans notre région. De plus, nous faisons front contre le terrorisme partout où il surgit et dans le cadre des conflits en Syrie, en Libye et en Ukraine, ainsi que dans le processus de paix au Moyen-Orient.

Aujourd'hui, nous avons à relever un défi très important en matière de promotion de la paix et de la stabilité dans notre région. Nous maintenons fermement notre soutien aux pourparlers intercommunautaires en vue d'une solution juste, viable et globale à la question de Chypre, sur la base des résolutions des Nations Unies et de l'appartenance de Chypre à l'Union européenne, solution qui ne peut être viable que si nous reléguons au passé le système anachronique de garanties d'antan et assurons un retrait de l'île des forces d'occupation turques. Nous appuyons une solution de nature à donner un sentiment de sécurité et de confiance à toute la population chypriote et à préparer la voie à une coopération élargie dans notre région instable.

Nous avons renforcé notre dialogue et nos relations avec la Turquie par la voie d'un grand éventail d'initiatives, dont l'excellente coopération que nous entretenons en matière de gestion des flux de réfugiés et de migrants. Et nous avons souligné que la seule façon d'instaurer de solides relations de bon voisinage à long terme était de respecter le droit international. Sur la question du nom de l'ex-République yougoslave de Macédoine, nous avons appuyé en toute occasion un nom composé mutuellement acceptable doté d'un qualificatif géographique utilisable par chacun. Et nous avons promu des mesures visant à renforcer la confiance et la coopération transfrontalière en ces temps critiques.

Aujourd'hui, à la différence de la situation d'il y a un an, les défis que nous devons relever en Grèce sont autant de chances. Ce sont des chances pour la communauté internationale, pour l'Europe et pour notre région. Ce sont des chances de tourner la page sur la crise du passé et d'éviter des crises nouvelles, dangereuses. Nous avons besoin d'une solution juste, viable à Chypre qui contribuerait à changer la dynamique d'instabilité dans la région. C'est pourquoi nous avons besoin d'une solution à la question de la dette qui puisse contribuer à un nouveau modèle de croissance durable, du type dont nous parlons tellement ici, à l'Organisation des Nations

Unies, et en Europe, et qui relèguerait au passé le cercle vicieux de l'austérité.

Nous avons également besoin d'une riposte mondiale efficace face à la crise des migrations, sur la base du droit international. Ce doit être une riposte qui permette de couper l'herbe sous le pied aux voix dangereuses de la xénophobie et du nationalisme qui se font entendre si fortement pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale. Bien sûr, les forces passéistes, ultra-conservatrices essaieront de fournir des solutions à ces problèmes en investissant dans la peur, parfois en s'autoproclamant forces antisystème. Néanmoins, il est très clair que ce ne sont pas les forces démocratiques critiques du système dont devrait se préoccuper la communauté internationale. Ce sont les forces qui menacent nos valeurs et, au lieu de chercher à changer le monde pour l'améliorer, cherchent à le diviser par la peur, la xénophobie et le nationalisme. Il est aujourd'hui plus important que jamais d'être du côté de la paix, de la démocratie et d'une croissance durable sur tous les fronts où elles sont remises en question; et en Grèce, nous en sommes très conscients.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République hellénique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alexis Tsipras, Premier Ministre de la République hellénique, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Erlan Idrissof, Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan.

M. Idrissof (Kazakhstan) (parle en anglais) : Je voudrais tout d'abord me joindre aux autres orateurs pour féliciter M. Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session et l'assurer de tout notre soutien. Nous aimerions également exprimer nos remerciements à S. E. M. Mogens Lykketoft pour sa conduite des plus avisées de l'Assemblée à sa soixante-dixième session.

La présente session est convoquée au moment où l'ONU est face à d'immenses défis. Au début de cette semaine, deux manifestations de haut niveau se sont attelées à l'examen du sort des réfugiés, envisageant les moyens de répondre aux attentes légitimes de millions de travailleurs migrants.

L'économie mondiale connaît un ralentissement qui se répercute sur la prospérité de toutes les nations.

Les nouveaux accords commerciaux et d'investissement transcontinentaux peuvent conduire à un affaiblissement de l'Organisation mondiale du commerce et à un morcellement de l'économie mondiale. Cela pourrait être le signal du début d'un nouveau cycle de concurrence négative et dommageable sur les marchés mondiaux. L'évolution du concert mondial des nations dans les décennies à venir dépendra largement de notre capacité de coopérer et de trouver un langage commun.

Notre politique étrangère procède d'une croyance profondément ancrée dans la force du dialogue. Le message central de notre président, énoncé dans son manifeste intitulé « Manifesto : the world, the twenty-first century », qu'il a fait distribuer en tant que document officiel du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale (A/70/818, annexe), est axé sur un appel au dialogue. Le Manifeste offre une perspective réaliste sur le monde et une vision ambitieuse fondée sur l'unité plutôt que sur la division, et sur la coopération plutôt que sur la rivalité. Il voit dans un manque de confiance entre les grands pays et les groupes régionaux le principal obstacle à des progrès vers une véritable communauté de nations. Ce constat est particulièrement évident dans le domaine du désarmement nucléaire, où le Président du Kazakhstan souhaite ardemment faire advenir, d'ici à 2015, année du centenaire de la création de l'ONU, un monde exempt d'armes nucléaires.

Notre pays ayant fermé, il y a 25 ans, le plus grand polygone d'essais nucléaires de son territoire et renoncé au quatrième arsenal nucléaire du monde, nous avons pleinement le droit moral et la responsabilité de faire avancer le processus de désarmement. Le 29 août, Journée internationale contre les essais nucléaires, Astana a accueilli une conférence internationale majeure qui a mis l'accent sur le sentiment de l'urgence attachée à la gestion de la menace nucléaire et suscité un appui massif pour le mouvement antinucléaire. Le document final de la conférence appelle les États dotés d'armes nucléaires à honorer leurs obligations et à prendre des mesures concrètes pour parvenir au « zéro nucléaire ». En novembre sera convoqué dans mon pays le sommet d'Astana pour la paix afin de définir une démarche stratégique viable fondée sur notre objectif de paix et de sécurité mondiales, autour du désarmement nucléaire, élément crucial de tout effort de paix futur.

Mon pays est à l'origine de la résolution 70/57 relative à l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires, qui a été adoptée en décembre 2015. Nous accueillons la banque d'uranium faiblement enrichi de l'Agence

internationale de l'énergie atomique, pour l'utilisation du combustible nucléaire à des fins pacifiques. Le mois de septembre marque le dixième anniversaire du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Connu également sous le nom de Traité de Semipalatinsk, ce traité constitue la dernière percée majeure dans le domaine du désarmement nucléaire. Nous appuyons la création de zones du même type tout autour du globe, et particulièrement au Moyen-Orient, où nous pensons que ce type de mesures permettra de renforcer la sécurité mondiale et régionale.

Malheureusement, les négociations internationales sur le désarmement nucléaire sont au point mort, alors que de nombreuses lacunes, dans le droit international, sont utilisées pour échapper à l'interdiction imposée à l'utilisation de la technologie nucléaire à des fins militaires. C'est pourquoi nous avons entériné le rapport issu de la réunion d'août du Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire aux fins de l'instauration d'un monde exempt à jamais d'armes nucléaires. Le groupe recommande la convocation l'année prochaine d'une conférence destinée à permettre l'engagement de négociations sur un désarmement nucléaire général et complet, en vue de frapper d'opprobre, à terme, la possession d'armes nucléaires. Parallèlement, nous continuons d'appuyer la Conférence du désarmement, dont nous espérons que les membres sauront mobiliser suffisamment de volonté politique pour la revitalisation des travaux de cet important organe, afin de permettre la réalisation de son objectif suprême d'un monde exempt d'armes nucléaires.

De la même façon, nous entendons travailler résolument à l'application et à l'exécution universelles de tous les instruments internationaux pertinents. En qualité de coprésident dans le cadre de la procédure prévue à l'article XIV du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, nous sommes pour une interdiction complète des essais nucléaires et nous estimons que les agissements inadmissibles et irresponsables de la République populaire démocratique de Corée mettent gravement à mal la stabilité et la sécurité de l'Asie du Nord-Est et du monde entier. En outre, ces agissements ont porté atteinte à tout le processus de désarmement.

La maîtrise des vecteurs constitue un élément vital du désarmement. En qualité de président du Code de conduite international contre la prolifération des missiles balistiques adopté à La Haye, nous entendons

déposer un projet de résolution auprès de l'Assemblée générale en octobre afin de souligner l'importance d'une application universelle du Code de conduite de La Haye.

Le Manifeste du Kazakhstan déclare la guerre à la guerre et appelle à l'élimination totale de ce phénomène hideux de nos vies. Nous continuons d'insister sur le fait que l'existence de blocs militaires entrave la coopération internationale et crée des situations dans lesquelles la sécurité de pays donnés est garantie aux dépens de celle des autres. De plus, les sanctions et le morcellement économique sont contraires à l'effet recherché et créent de nouvelles lignes de fracture qui ne peuvent qu'aliéner les nations.

Une sécurité authentique est fondée sur un véritable dialogue. Dans cet esprit, notre président à joué un rôle dans le rétablissement de relations de coopération entre la Russie et la Turquie. L'initiative de rapprochement islamique du Kazakhstan a été reçue favorablement au Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en avril. L'an prochain, nous allons faire la promotion d'une manifestation de haut niveau sous les auspices des Nations Unies afin de mettre en relief les principes du droit international, en vue de rétablir le rôle vital des organisations internationales.

Le Kazakhstan, pays au bilan impeccable en matière de tolérance religieuse, accorde une attention particulière à la suite donnée aux décisions et aux recommandations issues des réunions triennales du Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, dont le siège est sis à Astana. Nous savons gré au Président de l'Assemblée générale d'avoir convoqué en mai un dialogue de haut niveau destiné à aborder le rôle de passerelle que peuvent jouer les dirigeants politiques et religieux ainsi que de diffuseurs de messages de tolérance et de coexistence pacifique. Cette manifestation a été suivie d'un rassemblement très médiatisé à Astana qui a porté sur la recherche d'un équilibre entre la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, d'une part, et la garantie des droits et libertés individuels, d'autre part. Nos efforts de promotion du dialogue interconfessionnel et de la tolérance religieuse viennent compléter le travail accompli par les autres pays dans le cadre de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), dont le Kazakhstan a été l'instigateur.

Le Manifeste souligne l'importance de principes tels que la responsabilité partagée du maintien de la paix et de la sécurité, le respect mutuel et la non-ingérence. En

négligeant ces principes, on a contribué à la destruction de la souveraineté de certains pays et de l'État même, ainsi qu'à la crise humanitaire actuelle, déclenchée par des mouvements sans précédent de réfugiés et de migrants.

Le Kazakhstan est attaché au renforcement des capacités de maintien de la paix des Nations Unies, l'un des piliers de l'action des Nations Unies. Mon pays a signé le communiqué de Londres publié à l'occasion de la Réunion des Ministres de la défense sur le maintien de la paix des Nations Unies et confirmé l'engagement qu'il a pris de déployer une unité entière au sein d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Nous nous félicitons de la mise en place du nouveau Système de préparation des moyens de maintien de la paix et approuvons pleinement la création de la Cellule stratégique de constitution des forces et de planification des moyens au sein du Département des opérations de maintien de la paix. Nous saluons également l'examen complet des opérations de maintien de la paix réalisé par le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix et nous félicitons de la réponse du Secrétaire général. Le Kazakhstan a à cœur de veiller à ce que le maintien de la paix soit efficace. Il a également fourni du personnel militaire à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Cette année, le Kazakhstan célèbre le vingt-cinquième anniversaire de son indépendance. Je me rappelle qu'en 1991, certains observateurs doutaient de la capacité de survie du Kazakhstan en tant que pays souverain, compte tenu de la diversité ethnique et religieuse de sa population, de ses déséquilibres économiques et de l'immense fardeau matériel et moral que représentaient son infrastructure militaire et son arsenal nucléaire. Ce legs était un défi dont nous avons réussi à faire une chance. Au cours de ce dernier quart de siècle, nous avons mené à bien notre évolution entre ce pays absent de la carte politique que nous étions et la nation stable à revenu intermédiaire, membre respecté de la communauté internationale, que nous sommes devenus.

Nous considérons notre élection au Conseil de sécurité comme une reconnaissance internationale de la qualité et de la maturité de notre politique étrangère et d'une victoire méritée de notre indépendance. De fait, notre mandat de deux ans au Conseil de sécurité est une responsabilité que nous entendons assumer avec

fierté et le plus grand sérieux. Nous nous efforcerons de contribuer aux travaux du Conseil dans les domaines du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de la diplomatie préventive, du règlement des conflits et du relèvement après les conflits, du maintien de la paix, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et du droit international. L'Asie centrale sera représentée au Conseil pour la première fois de son histoire, et notre présence au Conseil est l'occasion d'attirer son attention sur les questions de sécurité régionale. Notre grand projet est de faire de la région une zone de paix, de coopération et de sécurité.

Dans ce contexte, nous pensons que la situation en Afghanistan revêt une importance essentielle pour la sécurité et la stabilité de l'Asie centrale. Nous avons véritablement intérêt à promouvoir un règlement politique et à favoriser le développement social et économique de ce pays. Le Kazakhstan investit plus de 50 millions de dollars dans l'éducation des étudiants afghans, dans la construction d'écoles et d'hôpitaux et dans la fourniture d'une assistance humanitaire. Nous nous sommes engagés à verser 2 millions de dollars supplémentaires pour aider l'armée afghane. Avec le Japon et le Programme des Nations Unies pour le développement, nous apportons notre concours à l'amélioration des moyens de la fonction publique du pays, en mettant un accent particulier sur l'égalité des sexes.

Nous sommes désireux, tant au sein du Conseil de sécurité que de l'Assemblée générale, de promouvoir l'idée de notre président, c'est-à-dire la création d'une coalition ou d'un réseau antiterroriste à l'échelle mondiale. Il s'agit de renforcer et de mettre à profit la synergie entre les différentes initiatives de lutte contre le terrorisme. Nous nous employons, précisément, à l'universalisation de l'ensemble des 19 conventions relatives à la lutte contre le terrorisme et à la mise au point d'une liste unifiée d'organisations terroristes, d'un mécanisme unifié d'extradition et d'une convention globale juridiquement contraignante contre le terrorisme international. Le Kazakhstan prend une part active à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent.

Lorsque nous assumerons nos responsabilités au sein du Conseil de sécurité l'année prochaine, nous serons prêts à faciliter la poursuite de la réintégration de l'Iran dans les domaines politique et économique. Nos états de services dans la promotion d'un accord

mutuellement bénéfique sur le programme nucléaire iranien sont bien connus. Mon pays a aidé à rompre le blocage sur le programme iranien en appuyant un dialogue constructif entre les parties prenantes et en accueillant deux cycles de pourparlers multilatéraux au Kazakhstan. En décembre 2015, le Kazakhstan a fourni de l'uranium naturel à l'Iran dans le cadre d'une transaction supervisée par l'Agence internationale de l'énergie atomique, à l'appui du Plan d'action global commun. Nous avons l'intention de réinvestir les dividendes politiques ainsi obtenus pour faire de nouveaux progrès dans cette direction.

Nous espérons que notre expertise régionale, conjuguée à l'expérience que nous avons accumulée à la présidence de différents organes régionaux, dont l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'OCI, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, et la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, sera un atout dans le traitement des questions vitales relatives à la paix et à la sécurité inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Le Kazakhstan est fermement déterminé à contribuer à la solution s'agissant de la question mondiale de la viabilité et des changements climatiques. La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, que nous nous engageons à avoir ratifié bien avant la fin de 2016, revêt une importance extrême. Le Kazakhstan est fier, par conséquent, d'accueillir à Astana l'exposition internationale Expo-2017 sur le thème de l'énergie du futur, qui sera une vitrine des sources d'énergie renouvelables qui concernent tant le monde développé que le monde en développement. Au cours de l'Expo-2017, nous accueillerons également le premier sommet de tous les temps de l'Organisation de la coopération islamique sur la science et la technologie, rassemblement unique en son genre destiné à promouvoir la modernisation du monde islamique.

En vue de promouvoir l'objectif de développement 7, sur l'accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, nous travaillons avec les organismes compétents des Nations Unies et les institutions de recherche afin de mettre en place, sous les auspices des Nations Unies, un centre international consacré au développement des technologies et projets d'investissement verts, dans le sillage de l'Expo-2017. Nous continuerons de promouvoir la sécurité hydrique, alimentaire et

énergétique afin de constituer un environnement régional plus sûr et plus prospère. Dans le cadre de l'engagement que nous avons pris à l'égard de l'objectif de développement durable 2, relatif à l'élimination de la faim, le Kazakhstan a accueilli en avril une réunion des ministres de l'agriculture de l'OCI et la session inaugurale de l'Assemblée générale de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire, dont le siège est à Astana.

Au sein de l'Asie centrale, le Kazakhstan s'efforce d'accroître la connexité régionale en donnant la priorité aux projets d'infrastructure dans le domaine des transports et en développant le commerce et l'intégration économique à l'échelon régional. Je tiens à insister sur le fait que notre engagement à l'égard du développement durable fait partie intégrante de notre programme national. Nos stratégies et programmes nationaux de développement sont directement alignés sur les objectifs de développement durable. En outre, mon pays poursuit une série de réformes de modernisation liées à une gouvernance améliorée, plus efficace et transparente, à l'état de droit, et à la fonction publique. Ces réformes se concentrent sur un gouvernement axé sur l'être humain et la création d'une société de classe moyenne.

Le Kazakhstan reste déterminé à coopérer activement avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et il attache une attention particulière à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. À la fin de l'année, nous aurons adopté une nouvelle stratégie nationale pour l'égalité des sexes à l'horizon 2030.

Afin d'atteindre les objectifs relatifs à la paix et au développement, le Kazakhstan a proposé d'accueillir un centre régional des Nations Unies à Almaty, notre capitale méridionale, consacré au développement durable, à l'aide humanitaire, à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience. Nous projetons d'achever les phases techniques de ce processus dans les deux prochaines années. Un autre centre régional des Nations Unies, consacré à la promotion d'une fonction publique d'excellence, est déjà opérationnel à Astana. Le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale joue un rôle important dans la rationalisation des efforts régionaux de lutte contre le trafic de drogue.

Nous sommes convaincus que l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de première institution mondiale, a besoin d'une direction d'une qualité, d'une intégrité, d'une force et d'une autorité morale

exceptionnellement élevées. Nous suivons de près les délibérations du Conseil de sécurité sur la sélection d'un nouveau Secrétaire général et nous espérons que cette personne satisfera aux attentes les plus exigeantes de l'ensemble des États Membres. Nous exprimons notre gratitude la plus vive à S. E. le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour le dévouement, l'intégrité et le professionnalisme dont il a fait montre.

Face aux défis contemporains, l'Organisation se doit de s'adapter aux nouvelles réalités afin d'être plus efficace dans le traitement des problèmes internationaux, la prévention des menaces et la domination des défis. La réforme des Nations Unies doit être menée conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, sur la base du consensus et dans l'intérêt de tous les États Membres.

Le Kazakhstan, partenaire de confiance, objectif et constant de l'Organisation des Nations Unies et de tous ses États Membres, poursuivra son action avec une détermination résolue dans l'intérêt de la paix et de la sécurité mondiales. Impavides, et abordant cette tâche dans un esprit de sain pragmatisme, nous nous joindrons aux autres États dans un élan vers l'avant, emplis d'un espoir et d'un optimisme nouveaux.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bruno Eduardo Rodríguez Parrilla, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je voudrais pour commencer exprimer notre reconnaissance au Président de l'Assemblée et au Secrétaire général pour les efforts notables qu'ils ont consentis durant leur mandat.

Les statistiques ne pourraient être plus éloquentes : 80 % de la population mondiale possède seulement 6 % de la richesse, tandis que 1 % de cette population, correspondant aux habitants les plus riches de la planète, jouit de la moitié du patrimoine de celle-ci. Pas moins de 795 millions de personnes souffrent chroniquement de la faim, et 18 000 enfants meurent quotidiennement en raison de la pauvreté. Plus de 660 millions de personnes utilisent de l'eau impropre à la consommation et 780 millions d'adultes et 103 millions de jeunes sont analphabètes. Le plus probable, c'est qu'ils n'aient jamais rien su des objectifs du Millénaire pour le développement, et que, s'ils en avaient connu l'existence, ils ne pourraient guère croire aux nouveaux objectifs de développement durable.

Il reste un abîme entre nos délibérations et la réalité que vivent les populations. Il confirme le manque de volonté politique des pays industrialisés. On voit ainsi se reproduire les schémas irrationnels de production et de consommation du capitalisme qui conduisent à la destruction des conditions de vie sur la planète. L'énormité des arsenaux nucléaires et classiques et de la dépense militaire annuelle – 1700 milliards de dollars – fait mentir ceux qui affirment qu'il n'y a pas suffisamment de ressources pour mettre fin à la pauvreté et au sous-développement.

Mais il est certain que ne manquent pas les arguments pour démontrer le caractère urgent de la mise en place d'une nouvelle architecture financière internationale. Au sein des pays développés, les régimes de protection sociale sont en voie d'extinction, les systèmes politiques sont en crise, les poches de pauvreté sont en augmentation, on applique des programmes d'ajustement néolibéraux brutaux contre les travailleurs, les jeunes et les migrants, tandis que se développent dangereusement les forces obscures du néofascisme.

La philosophie du dépouillement d'autrui sous-tend les interventions militaires et les guerres non conventionnelles menées contre des États souverains par des pays de l'OTAN en vue d'en changer le gouvernement et de s'en approprier les ressources naturelles. On impose au quotidien des mesures coercitives unilatérales et l'utilisation d'outils financiers, judiciaires, culturels et médiatiques qui déstabilisent les gouvernements. La militarisation et l'utilisation agressive du cyberspace, la violation des droits de l'homme de centaines de millions de personnes et la marée de réfugiés en route vers l'Europe, résultat du sous-développement et des interventions de l'OTAN, mettent au jour la cruauté, la nature oppressive, l'inefficacité et le caractère insoutenable de l'ordre international actuel, sans que soit envisagée une réponse basée sur les droits de l'homme et la dignité des personnes et visant à résoudre les causes sous-jacentes des problèmes.

L'année 2015 a également été l'année la plus catastrophique en termes de changements climatiques, avec l'augmentation de la température mondiale, la fonte des glaces polaires, l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Dans ces circonstances, nous réaffirmons notre solidarité avec les petits pays insulaires en développement, en particulier avec les pays des Caraïbes, qui sont les plus touchés par les changements climatiques et pour

lesquels nous réclamons un traitement équitable, spécial et différencié.

Si l'on attend des pays industrialisés qu'ils respectent à l'avenir les obligations prévues dans l'Accord, ambigu, de Paris, seules des données tangibles sur le financement et le transfert de technologie vers les pays en développement permettront d'espérer la survie de l'espèce humaine. Le capitalisme, cependant, ne sera jamais durable, tant du point de vue historique qu'écologique.

La paix et le développement sont la raison d'être des Nations Unies. Pour l'espèce humaine, la création d'une culture de paix et de justice, base d'un nouvel ordre international, est impérative et urgente. Il serait suicidaire de tenter de prolonger l'existence d'un monde unipolaire par la guerre, la domination ou l'hégémonie. Pour les États qui coexistent en paix, il est indispensable que la Charte des Nations Unies et le droit international soient respectés.

L'Organisation des Nations Unies doit être défendue contre l'unilatéralisme et en même temps, considérablement renforcée pour se démocratiser et se rapprocher des problèmes, des besoins et des aspirations des peuples aux fins de la rendre capable d'orienter le système international vers la paix, le développement durable et le respect universel de tous les droits de l'homme.

La réforme du Conseil de sécurité, tant pour ce qui est de sa composition et que de ses méthodes de travail, est une tâche qui ne peut être plus attendre. Le renforcement de l'Assemblée générale et la récupération des fonctions que le Conseil de sécurité lui a usurpées devraient être les principes qui guident la recherche d'une organisation plus démocratique et plus efficace.

Il faut absolument trouver une solution juste et durable du conflit au Moyen-Orient qui repose indubitablement sur l'exercice du droit inaliénable du peuple palestinien à édifier son propre État à l'intérieur des frontières d'avant 1967 et ayant Jérusalem-Est pour capitale.

Il est nécessaire d'aborder la question du Sahara occidental, conformément aux résolutions de l'ONU, afin d'assurer l'autodétermination du peuple sahraoui et le respect de son droit légitime à vivre en paix sur son territoire. Nous signalons encore une fois que nous avons bon espoir que le peuple de la République arabe syrienne pourra résoudre ses différends par lui-même une fois que cessera l'intervention extérieure qui vise

à changer le régime. Les tentatives visant à accroître la présence de l'OTAN jusqu'aux frontières de la Russie et le déploiement de ses systèmes de missiles antimissiles constituent une incitation à la course aux armements et menacent la paix et la sécurité internationales. Nous tenons aussi à exprimer notre opposition aux sanctions injustes et unilatérales adoptées contre le peuple russe, qui nuisent également à l'Europe. Cuba, qui a été victime du terrorisme d'État, réitère sa ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

La déclaration faisant de l'Amérique latine et des Caraïbes une zone de paix, signée à La Havane par les chefs d'État et de gouvernement de notre région en janvier 2014 lors du troisième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) établit des principes et des règles de coexistence, de coopération et de respect entre les États qui sont indispensables à la réalisation du droit à la paix et sont applicables aux liens existant au sein de notre Amérique et aux relations de cette dernière avec les Amériques et du monde.

Nous nous félicitons de l'Accord général pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, un accord historique, signé 24 août dernier à La Havane entre le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire. Nous contribuerons autant que possible à sa mise en œuvre, et toujours à la demande des parties.

Nous continuerons à soutenir le Gouvernement et le peuple vénézuéliens, l'union civile-militaire et le Président constitutionnel Nicolas Maduro dans la défense de sa souveraineté et de l'autodétermination contre l'ingérence impérialiste et oligarchique qui tente de détruire la révolution bolivarienne et chaviste pour mettre la main sur les réserves de pétrole vénézuéliennes et inverser les immenses gains sociaux qui ont été réalisés.

Nous exprimons notre opposition énergique au coup d'État parlementaire et judiciaire perpétré au Brésil contre la Présidente Dilma Rousseff et exprimons notre solidarité avec elle, avec le peuple brésilien, avec le parti des travailleurs et avec l'ancien Président Luiz Inacio Lula da Silva.

Nous réaffirmons notre conviction que le peuple de Porto Rico mérite d'être libre et indépendant après plus d'un siècle sous domination coloniale.

Nous ne renonçons ni ne renoncerons jamais à l'un de nos principes révolutionnaires et anti-impérialistes, et à la défense de l'indépendance, de la justice sociale et des droits des peuples, ni à nos engagements à coopérer avec les plus démunis. Les collaborateurs cubains qui travaillent sur tous les continents continueront de fournir leur aide, y compris les 46 000 Cubains qui se battent pour la vie et la santé des habitants de 61 pays.

Nous croyons que le Programme visant les professionnels de la santé cubains lancé par les États-Unis d'Amérique est honteux et poursuit l'objectif politique de faire obstacle à la coopération médicale cubaine et de priver les pays bénéficiaires et Cuba de précieuses ressources humaines hautement qualifiées.

Il s'est écoulé un peu plus d'un an depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre Cuba et les États-Unis d'Amérique et la réouverture des ambassades. Il y a eu des progrès dans nos relations bilatérales, notamment sur les questions diplomatiques, le dialogue et la coopération sur les thèmes d'intérêt commun, comme en témoignent les visites de haut niveau, y compris la visite du Président Barack Obama et la douzaine d'accords signés dans le cadre de questions qui peuvent bénéficier aux deux pays et à l'ensemble des Amériques. Cependant, la réalité est que l'embargo reste en vigueur et continue de causer des dommages et des difficultés considérables au peuple cubain et d'entraver le fonctionnement de l'économie et les relations de Cuba avec d'autres pays. Il continue de causer des dommages graves et les difficultés pour le peuple cubain et entrave le bon fonctionnement de notre économie et nos relations avec les autres pays.

Les mesures exécutives adoptées par le Gouvernement des États-Unis, bien que positives, sont encore insuffisantes. Il existe de nombreux exemples récents du préjudice économique, commercial et financier causé par l'embargo contre Cuba et des pays tiers. Tant que cela durera, nous continuerons à présenter à l'Assemblée pour examen le projet de résolution intitulé « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique contre Cuba ».

Nous réaffirmons la volonté du Gouvernement cubain de continuer à engager un dialogue respectueux avec le Gouvernement des États-Unis, tout en sachant que nous avons encore un long chemin à parcourir si nous voulons normaliser nos relations, notamment en mettant sur pied un modèle de relations bilatérales qui soit entièrement nouveau relativement à une histoire

commune qui ne peut jamais être oubliée. Pour que cela soit possible un jour, il sera essentiel que le blocus soit levé. En outre, le territoire illégalement occupé par les États-Unis sur la base navale de Guantánamo, contre la volonté de Cuba, doit nous être retourné.

Le peuple cubain, même dans les conditions difficiles imposées par la situation internationale actuelle et la persistance du blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis, continue d'apporter son concours à l'actualisation du modèle économique et social qu'il a décidé de mettre en œuvre en toute souveraineté en vue de construire une nation indépendante, souveraine, socialiste, prospère et durable.

Allocution de M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Muscat (Malte) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de me joindre à mes collègues pour exprimer la très profonde gratitude de mon pays au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son excellent travail.

Cette soixante et onzième session de l'Assemblée générale est marquée principalement par la réunion de haut niveau sur les déplacements massifs de réfugiés et de migrants. Le document final de cette réunion, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1), nous encouragera à travailler davantage pour faire face à cet énorme mouvement humain, un phénomène sans pareil depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'an dernier, nous avons estimé que la migration avait atteint des niveaux de crise. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus conscients que ce phénomène est appelé à devenir une nouvelle normale qui doit être gérée. En dépit des débats et des discussions difficiles, des nombreux obstacles et des points de vue très divergents, il est encourageant de voir tout le chemin parcouru et de prendre conscience de tout ce qui nous unit vraiment, notamment les principes les plus fondamentaux sur le

respect de la vie et de la dignité humaines. Néanmoins, les belles paroles doivent être suivies d'actions. Je dois avouer que je reste préoccupé par le fait que tous les beaux discours que nous avons entendus ne résisteront à la dure réalité sur le terrain. Mais nous n'en devons pas moins, pour le bien de tous, tenter le coup.

Nous devons répondre à ce défi, non pas par la peur, non pas par l'épouvante, non pas en nous entourant de murs, mais avec ténacité, conviction et compassion. C'est ce qui ne cesse de motiver mon pays à insister pour que la question de la migration occupe une place de choix dans notre ordre du jour. Ensemble avec nos partenaires européens, et parfois de notre propre initiative ou presque, Malte travaille sans relâche à répondre aux préoccupations et aux défis communs. À cet égard, nos efforts internationaux pour faire face au trafic de migrants et à la traite des personnes en adoptant des mesures qui entravent les schémas d'affaires des criminels, lesquels font montre d'un mépris total pour la vie humaine et profitent des tragédies d'autres êtres humains, sont d'une importance cruciale. Bien que louables, ces efforts doivent être intensifiés. Le partage de l'information, l'amélioration de la mise en œuvre des politiques nationales de contrôle et des sanctions plus sévères pour punir les passeurs sont des aspects essentiels d'une réponse efficace à ce défi.

Je crois que les passeurs sont dans la même catégorie que les pires criminels, et doivent être traités comme tels. Nous devrions sérieusement envisager une structure où les trafiquants seraient traduits en justice devant un tribunal international afin de faire passer le message que nous ne considérons pas seulement cette tragédie sous l'angle humanitaire, ce qui est approprié, mais aussi du point de vue de la sécurité, et que profiter de la traite des personnes ne paie pas.

Malte estime qu'il n'existe pas de solution unilatérale à la migration. Une perspective globale est nécessaire. Une coopération plus étroite entre les pays d'origine, de transit et de destination est essentielle et nécessaire. Tel a été le thème du Sommet de La Valette sur la migration, dont Malte a été fier d'avoir été l'hôte en novembre dernier, un sommet au cours duquel les dirigeants européens et africains se sont réunis pour envisager ce qu'ils peuvent faire ensemble et les uns pour les autres.

Ayant tout juste participé à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale, je suis extrêmement heureux et encouragé de voir que la Déclaration de New York et l'esprit du Sommet de La Valette sont

bien vivants, au moins en paroles et en intentions. Malheureusement, la plupart des actions de suivi doivent encore être mises en œuvre. Comme je l'ai dit précédemment, des mesures doivent être prises dès maintenant, en particulier par les pays qui portent la responsabilité morale des déplacements massifs, soit par leurs actions ou soit par leur inaction.

La poétesse anglo-somalienne, Warsan Shire, écrit dans son poème intitulé « Home » que

« Personne ne met ses enfants dans un bateau à moins que l'eau ne soit plus sûre que la terre ».

La vision de mon pays est celle d'une région méditerranéenne sûre qui offre paix, richesse, stabilité et travail.

La situation au Moyen-Orient a une énorme incidence sur celle de notre région et du monde entier. Il me peine d'insister sur le fait que nous sommes encore très loin d'une solution dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Malte est profondément préoccupée par l'absence de progrès vers une paix juste et durable dans la région. La situation humanitaire à Gaza reste désastreuse. Nous appelons toutes les parties à changer les structures politiques, sécuritaires et économiques, y compris en mettant fin à la fermeture des points de passage et en les ouvrant complètement pour aider les Palestiniens à Gaza à reconstruire leur vie. D'autre part, Malte continue de croire que le droit légitime de l'État d'Israël à exister ne doit pas être remis en cause. Nous croyons que les Israéliens ont le droit de vivre en paix dans des frontières sûres. Bien conscient des droits des Israéliens comme des Palestiniens, mon pays continue à soutenir les initiatives visant à rouvrir les perspectives de pourparlers de paix et à maintenir en vie la solution de deux États.

Mais ce faisant, nous reconnaissons qu'il est nécessaire de créer les conditions propices au rétablissement de la confiance afin d'amener les deux parties à la table des négociations. Dans cette optique, ces dernières doivent prendre des mesures audacieuses et s'abstenir de toute action qui sape les progrès des nouveaux pourparlers de paix. Nous soutenons les efforts internationaux visant à créer au sein du processus de paix une nouvelle dynamique qui ferait fond sur les autres efforts axés sur une solution durable, y compris l'Initiative de paix arabe et l'initiative française. Nous espérons qu'une dynamique nécessaire se mettra en place pour créer les conditions d'une solution durable.

Dans notre région même, Malte a soutenu et continuera de soutenir son voisin, la Tunisie, sur la voie de la stabilité et de la démocratie. Malgré de sérieux défis, la Tunisie est progressivement en train de devenir la première démocratie arabe, même si elle est encore fragile. Mais pour que cette entreprise réussisse, il importe que la communauté internationale n'abandonne pas ce pays en cette conjoncture critique.

Pourtant, alors que la Tunisie est source d'espoir, le tableau d'ensemble que présente la Libye continue d'être sombre. Je crains d'avoir été l'un des rares orateurs à avoir mentionné cet État. Je me dois de prendre note des quelque progrès importants qui y ont été réalisés. Nous avons réussi à faire beaucoup de chemin depuis décembre dernier, et Malte salue et continue de soutenir le travail inlassable de l'Organisation des Nations Unies et des représentants spéciaux du Secrétaire général, y compris leurs efforts constants et leur persévérance en vue d'améliorer le cadre politique pour une Libye stable et démocratique. Nous nous félicitons également de l'adoption récente par le Conseil de sécurité de sa résolution 2298 (2016) qui autorise la destruction des armes chimiques présentes dans le pays. C'est un effort louable dont l'objectif est de réduire le risque que ces armes tombent entre les mains des extrémistes.

Toutefois, malgré ces progrès, la situation reste précaire. La population libyenne a besoin d'un gouvernement qui fonctionne et réponde concrètement à ses besoins de base – médicaments appropriés, sécurité alimentaire et éducation. En tant que voisins, nous soutenons les efforts déployés par le peuple libyen pour transformer son pays en un État sûr, démocratique et unifié, dont la population serait réconciliée et où l'autorité de l'État et la primauté du droit seraient restaurées. Je suis certain que c'est ce dont rêvent nos amis libyens eux-mêmes. Nous réaffirmons la nécessité de continuer à soutenir l'Accord de paix libyen et le Conseil de la présidence, de respecter la souveraineté libyenne et de prendre en compte de la prise en charge par la Libye de sa situation.

Cette année a été marquée par des actes de terrorisme atroces contre des victimes innocentes. Des badauds – hommes, femmes et enfants – ont été tués alors qu'ils vquaient à leurs occupations quotidiennes, qu'ils se rendaient à leur travail, se promenaient, mangeaient avec leur famille et priaient. Cette année a été marquée par la propagation accrue d'une culture de la violence et de la mort qui transcende les continents et fait des victimes parmi les hommes comme parmi

les femmes, indépendamment de leur race ou de leur religion. Aucune religion ni croyance dans le bien-fondé de la discrimination ne saurait justifier de mutiler, de terroriser ou de tuer d'autres êtres humains.

Une société mondiale vraiment déterminée à lutter toutes les facettes du terrorisme doit faire plus que de simples déclarations normatives et prendre des mesures. À cet égard, Malte estime que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle central dans la lutte mondiale contre le terrorisme. En tant qu'hôte de l'Institut international pour la justice et l'état de droit, Malte estime que le moyen le plus efficace de contrer le terrorisme est d'habiliter l'état de droit et de renforcer le pouvoir judiciaire dans les États où les activités terroristes gagnent du terrain; c'est ce que fait l'Institut tous les jours, sans tambours ni trompettes.

Tous ces aspects sont des questions prioritaires pour Malte, qui est actuellement président en exercice du Commonwealth et attend avec intérêt d'occuper la présidence du Conseil de l'Union européenne au cours du premier semestre de l'année prochaine. Alors que nous nous rapprochons de cette étape importante de notre histoire politique, Malte continue d'élargir avec succès ses objectifs de politique étrangère. Alors que notre région est naturellement appelée à rester parmi les thèmes prioritaires au cours des mois et des années à venir, notre pays cherche à intensifier ses contacts avec d'autres pays et régions qui présentent un potentiel pour de nouveaux échanges. La force motrice de notre perspective mondiale est orientée vers le dialogue et la compréhension mutuelle – une vocation à laquelle Malte a véritablement adhéré depuis des décennies.

Comme je l'ai laissé entendre plus tôt, Malte est profondément attachée au dialogue et à la coopération euro-méditerranéens, ce qu'indique notre politique de longue date, mise en place par l'ancien Premier Ministre Dom Mintoff, sur la base du principe selon lequel il ne peut y avoir de paix et de sécurité en Europe sans la paix et la sécurité en Méditerranée. Nous croyons que ce principe n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui et qu'il peut être élargi pour dire qu'il n'y aura pas de paix et de sécurité, non seulement en Europe mais dans le monde, sans la paix et la sécurité en Méditerranée. Cette vision sera une des grandes forces motrices de la présidence maltaise du Conseil de l'Union européenne. Les pays riverains du sud de la Méditerranée sont confrontés à de sérieux défis, allant des conflits au terrorisme et de l'extrémisme et à la radicalisation. Ce sont autant de défis qui ne peuvent pas être relevés par les différents

pays à titre individuel et qui exigent une action concertée et déterminée.

En plus d'assurer que cette cause soit prise en charge par tous les acteurs de la région, Malte favorisera également la promotion de meilleures synergies entre les mécanismes méditerranéens régionaux – y compris les Cinq plus cinq et la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures – pour faire face aux menaces et atteindre les objectifs communs. En outre, la présidence maltaise du Conseil européen cherchera à renforcer plus avant les relations avec la Ligue des États arabes dans le but de consolider les institutions et d'établir de meilleures relations. Nous allons également continuer à soutenir activement la revitalisation des relations avec les États du Golfe et le Conseil de coopération du Golfe, ce qui serait également une autre occasion de renforcer la coopération régionale à plusieurs niveaux avec l'Union européenne.

Au cours des 70 dernières années, l'ONU s'est efforcée d'œuvrer ensemble à l'instauration de la paix, de la sécurité, du développement et des droits de l'homme. Malgré les atrocités dont nous avons été témoins ces dernières années, nous devons continuer à nous en tenir à ces principes. Nous ne devons pas laisser la peur être la force qui meut et parfois paralyse nos actions. Nous devons continuer à avoir une vue d'ensemble et à reconnaître que notre diversité est notre force, que se comprendre les uns les autres fortifie nos progrès et que les préoccupations des populations sont nos préoccupations à tous. Malte continuera à jouer son rôle au sein de l'Organisation en lui apportant sa contribution et son soutien et en favorisant ses initiatives présentes et à venir pour le bien commun.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Agapito Mba Mokuy, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République de Guinée équatoriale.

M. Mba Mokuy (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : C'est au nom de S. E. M. Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, que je prends la parole devant l'Assemblée générale. Je tiens tout d'abord à féliciter S. E. M. Peter

Thomson de son élection méritée à la présidence de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale et je lui présente tous mes vœux de succès dans l'exercice de ses fonctions. Je félicite également à S. E. M. Mogens Lykketoft, Président sortant, pour toutes les innovations qu'il a introduites à l'Assemblée, et pour son travail en général. Je tiens à féliciter tout particulièrement S. E. M. Ban Ki-moon, qui assiste pour la dernière fois au débat général de l'Assemblée en sa qualité de Secrétaire général de l'Organisation. Je le remercie de sa contribution au règlement des conflits dans le monde entier, ainsi que de ses 10 années de mandat au service de l'humanité. Je lui souhaite plein succès dans ses futures entreprises.

Le monde est actuellement témoin d'une déferlante ininterrompue de migrants qui fuient les zones de conflit, en particulier en Iraq et en Syrie, mais aussi en Afrique, pour se rendre en Europe, en quête d'un lieu paisible et sûr où vivre. Le terrorisme continue de faire des victimes innocentes dans toutes les régions du monde, ce qui fait peser une véritable menace sur le bien-être et le développement du genre humain. L'instabilité politique met en péril la vie de milliards d'êtres humains dans de nombreux pays. La crise économique se fait toujours plus aiguë et imprévisible, avec son cortège de conséquences négatives pour la croissance et le développement socioéconomique de nos nations, ce qui touche particulièrement les pays en développement. Des communautés continuent de souffrir de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté extrême. Dans un monde aussi compliqué et complexe que celui que nous connaissons de nos jours, le rôle des Nations Unies est plus indispensable que jamais.

C'est pourquoi, tous ensemble, nous devons faire prévaloir une démocratie véritable au sein de l'Organisation des Nations Unies. Tous ensemble, nous devons protéger notre planète pour le bien de nos descendants. Tous ensemble, nous devons nous respecter et nous aider les uns les autres. Tous ensemble, nous devons faire primer les valeurs humaines, dans l'intérêt du respect des droits de l'homme, mais aussi des droits de l'humanité. C'est ainsi que nous pourrions fortifier nos nations et garantir un avenir meilleur aux générations futures. Nous, responsables politiques, courons le risque d'être condamnés collectivement par l'histoire si l'ambition et le sentiment de supériorité continuent de mener à l'autodestruction de l'espèce humaine, à la pollution de notre planète et à la déliquescence des fondements de la coexistence pacifique, lesquels constituent l'héritage de droit des générations futures.

D'ici à 2030, les États Membres de l'ONU devraient avoir transformé la vie de tous, tout en préservant notre planète. Tel est le but que se sont fixé les dirigeants du monde et l'engagement qu'ils ont pris en septembre 2015, à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, en adoptant les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles. De fait, il est urgent de réaliser ces objectifs qui, tous autant qu'ils sont, revêtent une importance cruciale pour permettre à tous les êtres humains de mener une existence digne.

La Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015 a été très utile pour la définition des objectifs de développement durable. Elle a permis d'identifier les questions de fond importantes pour l'Afrique, ce qui a abouti à un consensus autour des priorités, préoccupations et stratégies de l'Afrique, lesquelles sont reflétées dans les résultats du processus de négociation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En ce qui concerne les progrès enregistrés en République de Guinée équatoriale, je suis heureux d'annoncer à l'Assemblée que, conformément à son ambition de faire de notre État un pays émergent à l'horizon 2020, le Gouvernement équato-guinéen a pleinement intégré les objectifs de développement durable dans son programme de développement, intitulé « Horizon 2020 ». Dans le cadre de ce programme, le Gouvernement donne la priorité à la transformation socioéconomique, en renforçant le capital humain et en privilégiant une croissance durable et sans exclusive. Ces dernières années, d'importants progrès ont été enregistrés dans tous les domaines.

Dans le secteur de la santé, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la Guinée équatoriale était l'un des rares pays de la région à avoir obtenu une réduction notable des risques de mortalité maternelle et infantile durant la grossesse et l'accouchement, grâce à la pratique d'une médecine préventive et à la gratuité de la vaccination. Les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées bénéficient d'une prise en charge sanitaire gratuite et d'un accès lui aussi gratuit aux médicaments.

Sur le plan économique, la Guinée équatoriale se concentre sur la diversification de son secteur productif, ce qui lui permet de créer des emplois pour la jeunesse dans des secteurs tels que la pêche industrielle, l'agriculture et l'exploitation pétrolière – tout cela dans le but d'améliorer la qualité de vie de la population. Grâce au programme Eau, électricité et santé pour tous,

les citoyens sur l'ensemble du territoire national ont désormais accès à l'eau potable, à l'électricité et aux services sanitaires.

Au niveau international, il convient de mentionner le don qu'a fait la Guinée équatoriale à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour contribuer à la lutte contre la faim sur le continent africain, ainsi que sa contribution à l'Organisation mondiale de la Santé pour combattre la pandémie d'Ebola et améliorer la santé des malades dans les pays les plus touchés.

Comme l'aura constaté l'Assemblée, même s'il reste beaucoup à faire, le Gouvernement équato-guinéen a accompli d'importants progrès sur la voie de la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable, en partie grâce à l'usage judicieux des recettes provenant du secteur des hydrocarbures, qui sont la principale source de revenus de son économie.

Parallèlement à l'application des objectifs de développement, nous constatons que nombre des citoyens des États Membres de l'Organisation continuent de vivre dans un environnement fait d'insécurité, de menaces et de peur. La crise des réfugiés nécessite une nouvelle approche. Nous apprécions et saluons le fait que les gouvernements de divers pays occidentaux, africains et autres aient décidé d'accueillir des réfugiés et de les aider à commencer une nouvelle vie.

Comme les membres s'en souviendront, le 3 septembre 2015, les images du petit Aylan Kurdi, mort échoué sur une plage turque à seulement 3 ans – que Dieu ait son âme –, nous ont tous bouleversés et ont touché nos sentiments humains les plus profonds. Un adolescent syrien migrant de 13 ans s'était aussi exclamé devant les micros de la presse internationales :

« S'il vous plaît, aidez les Syriens. Nous ne voulons pas rester en Europe. Arrêtez la guerre en Syrie et vous ne nous verrez plus ici. »

Nous pensons que la déclaration de ce jeune Syrien doit donner une nouvelle orientation aux efforts que nous déployons face à la crise migratoire que nous vivons actuellement. Nous sommes conscients du fait que la politique consistant à s'allier à l'une des parties belligérantes et à lui fournir des armes ne peut déboucher que sur la mort, les souffrances, la destruction et la crise des migrants et des réfugiés qui en résulte. Cette politique a causé de nombreuses années de souffrances dans tant de pays, qui étaient autrefois des modèles de

coexistence pacifique et stable, mais qui connaissent aujourd'hui la pire tragédie humanitaire de leur histoire.

Optons donc à nouveau pour la voie du dialogue plutôt que pour la livraison d'armes! Mettons un terme à la prolifération des armes nucléaires! Régions les conflits par d'autres moyens et promouvons une culture de la paix, et non une culture d'affrontements belliqueux! Les souffrances de certains peuples nous concernent tous. Lorsqu'un pays est en guerre, nous sommes tous en guerre et il n'y a pas de paix.

Comme le disait le Président John F. Kennedy,

« La paix qui nous concerne et pour laquelle nous devons lutter ne doit pas être seulement la paix dans nos pays et à notre époque, mais aussi la paix dans tous les pays et à toutes les époques, car notre point commun, c'est que nous luttons tous pour l'avenir de nos enfants, nous respirons tous le même air, nous vivons tous sur cette petite planète et nous sommes tous mortels. »

Je suis le représentant d'un pays qui aspire à un siège au Conseil de sécurité dans deux ans. Depuis notre accession à l'indépendance nationale le 12 octobre 1968, il y a près de 48 ans, la République de Guinée équatoriale n'a pas encore eu le privilège d'être membre du Conseil de sécurité. Dûment appuyé au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenu à Johannesburg en juillet 2015, notre pays s'est, pour la première fois, porté candidat au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. L'élection se tiendra en juin 2017. Du haut de cette tribune, le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale demande à tous les États Membres de l'ONU d'appuyer résolument sa candidature. Le Gouvernement équato-guinéen s'engage à être à la hauteur de la tâche et à œuvrer en faveur d'un monde plus juste, plus humain et plus pacifique.

En ce qui concerne les réformes indispensables au sein de l'ONU, nous notons avec regret que l'Afrique continue de n'avoir aucune représentation permanente au plus haut niveau de l'Organisation, 71 ans après sa fondation. Soixante et onze ans plus tard, l'Afrique continue de se voir refuser un droit de regard, un droit de vote et un droit de veto au sein du groupe des membres permanents du Conseil de sécurité. Ce n'est pas juste pour un continent qui compte 54 États Membres, une population de 1,1 milliard de personnes et dont les sujets qui la concernent constitue la majorité des questions examinées par le Conseil.

Je ne saurais terminer sans féliciter, une fois de plus, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique du pas important qu'il a franchi en rétablissant le dialogue avec la République de Cuba. Nous en appelons au Gouvernement et au peuple américains pour qu'ils lèvent définitivement le blocus contre le peuple cubain, afin que ce pays puisse avoir les moyens de participer pleinement à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 aux échelons national et multinational.

L'allocution que je viens de prononcer est le message que S. E. M. Obiang Nguema Mbasogo m'a chargé de transmettre à l'Assemblée générale, à qui je présente mes meilleurs vœux de succès dans ses travaux pour instaurer un monde plus pacifique, plus humain et plus démocratique. Que Dieu bénisse la République de Guinée équatoriale et que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies!

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Paraguay, S. E. M. Eladio Ramón Loizaga Lezcano.

M. Loizaga Lezcano (Paraguay) (*parle en espagnol*) : Au nom de la République du Paraguay, je tiens à féliciter l'Ambassadeur Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa présente session. Je lui souhaite plein succès et l'assure du soutien de ma délégation.

Nous rendons hommage également à l'Ambassadeur Mogens Lykketoft, qui a contribué à maintenir le Programme de développement durable à l'horizon 2030 au cœur de nos délibérations et lancé, après 70 ans, un processus historique d'ouverture et de transparence dans l'élection de celui ou celle qui occupera la poste de Secrétaire général. Il s'est agi là d'une étape décisive dans l'histoire de l'Organisation.

Je saisis également cette occasion pour saluer, au nom du Président Horacio Manuel Cartes Jara, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour les efforts inlassables qu'il a déployés au cours des 10 dernières années, pour son humanité et son attachement aux buts et principes des Nations Unies. Nous sommes convaincus que son héritage perdurera et saura inspirer celui ou celle qui le succèdera à cette responsabilité. Au nom du peuple paraguayen, je le remercie à nouveau de sa visite historique en République du Paraguay.

Nous vivons dans un monde toujours plus complexe et interdépendant face à un contexte international qui

ne cesse d'évoluer. Les conflits armés traditionnels ont pour ainsi dire disparu, mais le terrorisme dans sa forme la plus lâche et la plus intolérante est désormais mondial et se caractérise par l'émergence de groupes de plus en plus cruels et inhumains qui n'ont que mépris pour la vie humaine et font fi des droits et des libertés fondamentales. Les effets des changements climatiques et de la pollution continuent de s'aggraver et les pandémies menacent notre planète.

Ces défis mondiaux, qui transcendent les frontières physiques et dont les effets n'épargnent aucun État, ne peuvent pas être combattus isolément. Il est, de ce fait, essentiel de promouvoir des stratégies globales et collectives, fondées sur le partage des responsabilités. Nous ne devons pas non plus perdre de vue les autres défis prioritaires, tels que l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités et la nécessité de garantir une vie dans la dignité pour tous.

Nous sommes attristés et préoccupés par la situation des réfugiés et des migrants dans diverses régions du monde. L'ampleur de la crise des réfugiés doit nous amener à réfléchir, non seulement à la façon de répondre à leurs besoins les plus pressants, mais aussi à l'importance de s'attaquer aux causes profondes qui ont contraint ces personnes à fuir leurs foyers et à entreprendre un voyage périlleux pendant lequel ils sont confrontés à une terrifiante incertitude.

Aujourd'hui, face à ces conditions nouvelles et complexes, les principaux objectifs de l'Organisation des Nations Unies, à savoir trouver des solutions aux problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel et humanitaire, et promouvoir le respect des droits de l'homme, n'ont pas perdu de leur pertinence. Bien au contraire, ils sont plus impérieux que jamais. Toutefois, pour ce faire, l'Organisation doit être réformée afin de la moderniser et lui permettre de trouver des réponses adaptées et efficaces.

L'Assemblée générale doit être renforcée. C'est la plus grande expression démocratique des peuples qui la composent, et l'égalité souveraine des États est la pierre angulaire sur laquelle elle repose. C'est le parlement du monde. Nous estimons que nous avons fait un pas important cette année s'agissant de renforcer son rôle et d'améliorer la transparence du processus de sélection du prochain Secrétaire général, grâce aux audiences publiques tenues avec les candidates et les candidats à ce poste. Le Paraguay appelle de ses vœux l'élection d'une Secrétaire générale ou d'un Secrétaire général pour qui la diplomatie préventive et la médiation seront

des priorités et qui, en tant que premier responsable de l'administration, fera du système des Nations Unies un modèle d'inclusion, en promouvant une représentation équilibrée des pays et des sexes au sein du personnel.

La réforme doit également porter sur le pouvoir exécutif, à savoir le Conseil de sécurité, organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il nous faut un Conseil plus représentatif, plus démocratique, qui donne plus de place aux pays en développement; un Conseil transparent, ouvert et comptable de son action. Je voudrais souligner que le Paraguay souhaite être membre de cet organe pour la deuxième fois, pour la période 2028-2029. La République du Paraguay réaffirme son attachement au respect du droit international et au multilatéralisme. Il a été démontré que les mesures unilatérales en matière de relations internationales ne font que nuire aux pays les plus faibles.

L'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques est un pilier fondamental de la coexistence pacifique et harmonieuse entre les États. Nous plaçons en faveur de programmes d'énergie nucléaire mis au point avec un maximum de précautions, tout en réduisant au minimum les risques de dégradation de l'environnement liés à la production de l'énergie nucléaire. Les États qui mettent en œuvre de tels programmes sur leurs territoires doivent le faire sur la base d'une responsabilité transfrontalière plus large, en suivant les meilleures pratiques en matière de coopération internationale, de prévention des risques et de diligence raisonnable et en réparant dûment tous les dommages ou préjudices transfrontaliers.

Tous les pays du monde sont appelés à prévenir les menaces à la paix et à prendre les mesures appropriées, notamment en matière de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements, pour renforcer la paix universelle. Une action collective et responsable est indispensable pour faire face aux diverses menaces qui pèsent actuellement sur la vie et la sécurité des civils et qui portent atteinte à la stabilité politique de pays et de régions entières. Le Paraguay réaffirme sa volonté de continuer à fournir du personnel militaire aux opérations de maintien de la paix. Des soldats paraguayens sont actuellement déployés dans sept de ces missions. La République du Paraguay condamne fermement le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations et partage les souffrances endurées par les victimes d'actes terroristes et leurs familles. Le

mois dernier, notre pays a été victime d'une attaque criminelle, au cours de laquelle des soldats paraguayens ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Nous sommes reconnaissants à la communauté internationale de ses messages de solidarité et nous réaffirmons notre engagement à lutter contre le terrorisme, dans le cadre du droit international et dans le plein respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Notre gouvernement, sur la base des relations traditionnelles d'amitié et de coopération qui nous unissent à la République de Chine à Taiwan, appelle au renforcement de la présence de cette dernière dans les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies.

La pauvreté et les inégalités peuvent conduire à l'instabilité politique, mettent à mal le tissu social et condamnent les plus vulnérables à une vie d'exclusion et de privations. Par conséquent, la promesse historique énoncée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 d'éliminer la pauvreté partout et si possible pour toujours, dans un délai de 15 ans, est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Dans cette perspective, le Gouvernement paraguayen met en œuvre des plans et programmes de développement inclusif en vue de la concrétisation progressive des droits socioéconomiques des habitants de notre pays, et donc de l'amélioration de leur qualité de vie, ce qui contribuera à consolider notre démocratie.

La croissance économique soutenue du Paraguay ces dernières années et la mise en œuvre de stratégies de protection sociale ont permis de sortir de la pauvreté extrême des milliers de familles paraguayennes. Cependant, le défi ne consiste pas seulement à poursuivre sur cette voie, mais à veiller également à ce que ceux qui sont sortis de la pauvreté n'y retombent pas. Nos initiatives de protection sociale les plus emblématiques sont les transferts monétaires assortis de conditions, les repas scolaires et les pensions pour les personnes âgées. Nous avons aussi des programmes spécifiques visant à enrayer la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, tel le programme « Créer des possibilités », qui améliore l'accès des ménages à la santé et à l'éducation en donnant la priorité aux femmes chefs de famille. Au Paraguay, nous avons donné une forte impulsion à l'infrastructure et nous avons pris des mesures pour améliorer la transparence et renforcer le respect du principe de responsabilité au sein des institutions publiques. « La chose publique en public », telle est la devise du Gouvernement.

Nous encourageons également le développement productif grâce à la promotion des investissements, étant entendu que le secteur privé joue un rôle important en créant des débouchés, ce qui contribue au plein exercice du droit à un travail décent et digne. Des pays comme le nôtre, qui dépendent beaucoup des ressources naturelles, sont plus vulnérables face aux changements climatiques. Pour cette raison, l'Accord de Paris est une priorité pour le Paraguay. Je voudrais annoncer que le Congrès national a déjà approuvé cet accord, et que nous déposerons son instrument de ratification dans quelques jours.

Le commerce international est l'un des piliers du développement durable. Toutefois, les pays en développement sans littoral ont des besoins et des défis particuliers pour ce qui est de s'intégrer pleinement et efficacement à l'économie mondiale et de tirer parti de ses avantages. La République du Paraguay prie instamment les pays développés de garantir un accès accru à leurs marchés pour les produits en provenance des pays en développement sans littoral, en les incluant dans les systèmes de préférences généralisées et les programmes de financement du commerce, en renforçant les programmes d'aide au commerce et en promouvant leur intégration dans les chaînes régionales et mondiales de valeur et de production. En outre, la République du Paraguay milite pour la mise en œuvre rapide de l'Accord de Bali sur la facilitation des échanges, ce qui lui permettra sans nul doute d'être plus compétitive sur le marché international.

La jeunesse est le capital humain le plus précieux de tous les pays et le Paraguay est un des pays d'Amérique latine ayant la population jeune la plus importante. Convaincus que nous devons nous préparer à relever le défi de continuer à bâtir une société meilleure et plus juste, nous avons lancé le programme Don Antonio Carlos López de bourses d'études supérieures à l'étranger, dont ont déjà bénéficié des centaines de jeunes. En outre, pour compléter cette initiative, cette année, nous avons lancé le premier appel à candidatures pour des bourses de spécialisation à l'intention des enseignants de toutes les régions du pays.

Depuis que la Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée, la communauté internationale a fait des progrès considérables en ce qui concerne la défense et la protection des droits de l'homme au niveau international. L'une des réalisations les plus importantes a été la création du Conseil des droits de l'homme, qui fête son dixième anniversaire cette année. Le Paraguay,

qui est actuellement membre du Conseil des droits de l'homme, estime qu'il convient de le renforcer, en mettant à sa disposition les outils nécessaires pour qu'il continue de s'acquitter de son mandat, et d'éviter les travers qui l'affaiblissent. Je suis fier d'annoncer que notre pays a mis en place un système de suivi des recommandations, baptisé SIMORE, qui nous permet de vérifier, de manière ouverte et transparente, la mise en œuvre au niveau national des recommandations internationales en matière de droits de l'homme. Nous avons mis ce mécanisme à la disposition de tous les États qui souhaitent le reproduire en l'adaptant à leurs réalités nationales.

Le Paraguay salue la signature de l'accord historique qui instaure un cessez-le-feu bilatéral et définitif entre la République de Colombie et les Forces armées révolutionnaires de Colombie, et il félicite tous ceux qui ont rendu possible cette grande réalisation. Le peuple paraguayen présente ses meilleurs vœux au peuple colombien, avec qui il entretient des liens d'amitié historiques et indestructibles. Nous espérons sincèrement que cette nouvelle étape mènera vers la réconciliation nationale et l'unification, et ce, afin que la population s'unisse pour relever les défis qui l'attendent, à savoir édifier un pays en paix fondé sur la justice sociale, où nul n'est exclu.

Enfin, nous formons le vœu que dans tous les conflits, le dialogue, les solutions politiques mises en œuvre de bonne foi et les moyens pacifiques soient les seuls moyens de parvenir à des accords permettant une paix durable, dans le respect du droit international.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. Sir Puka Temu, Envoyé spécial du Premier Ministre et Ministre du service public de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Sir Puka Temu (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : La Papouasie-Nouvelle-Guinée remercie et félicite le Président sortant de l'Assemblée générale, S. E. M. Mogens Lykketoft, pour sa conduite remarquable des travaux de l'Assemblée générale au cours de l'année écoulée.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est très heureuse qu'en cette soixante et onzième session, un représentant des îles du Pacifique préside pour la première fois l'Assemblée générale, et elle s'associe à la communauté internationale pour féliciter S. E. l'Ambassadeur Peter Thomson de son élection historique. Nous lui souhaitons une présidence couronnée de succès.

Nous sommes réunis dans cette salle dans le sombre contexte d'un monde assailli de problèmes humanitaires, politiques, économiques, sociaux, environnementaux et de défis multidimensionnels à la paix et la sécurité d'une échelle sans précédent dans l'histoire récente. Un grand nombre de nos pays, y compris le mien, n'ont pas été épargnés par les incidences néfastes de la situation mondiale, incidences que nous continuons de ressentir. Ces problèmes sont peu susceptibles d'être réglés sur le court terme ni individuellement par les pays, d'où l'importance de veiller à ce que nous, peuples des Nations Unies, renouvelions et renforçons notre détermination et notre foi en la lettre et l'esprit de la Charte des Nations Unies.

Le triste sort que connaissent actuellement des millions de réfugiés et de migrants – y compris les personnes déplacées et celles qui ont payé de leur vie – ne peut ni ne doit devenir la nouvelle norme. Aucun pays n'est à l'abri des répercussions de ce problème mondial grandissant. Le Gouvernement papouan-néo-guinéen – conformément à ses obligations internationales en matière de droits de l'homme et en partenariat étroit avec l'Australie – accueille, par souci humanitaire, un centre régional sur l'île de Manus pour prendre en charge les demandeurs d'asile qui ont entrepris le périlleux voyage depuis les régions agitées du monde, notamment le Moyen-Orient et l'Asie. Cet arrangement bilatéral n'est pas exempt de controverses. Mon gouvernement a accepté la décision prise par la Cour suprême dans le courant de l'année de fermer le centre, l'arrangement ayant été jugé inconstitutionnel. Mon gouvernement est maintenant en train de démanteler cette installation et examine d'autres possibilités avec l'Australie afin de réinstaller les réfugiés qui ne souhaitent pas rester en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Nous sommes déterminés à faire partie de la solution mondiale à cet affront contre la dignité humaine et les droits de l'homme imposé par les migrations forcées. Nous nous engageons à collaborer avec la communauté internationale pour non seulement éliminer les causes profondes de ce problème, mais également fournir une aide plus efficace aux victimes et aux pays touchés, qu'il s'agisse de pays d'origine, de transit ou de destination. Notre volonté de mettre fin à ce phénomène inhumain et indigne doit être notre boussole morale. Nous saluons et appuyons par conséquent l'action directe que mènent le Secrétaire général et les autres dirigeants mondiaux pour s'attaquer de front à ce grave problème, en particulier à l'occasion du Sommet

mondial sur l'action humanitaire et d'autres réunions sur les migrants et les réfugiés.

En matière de défense et de protection des droits de l'homme, la Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite de l'adoption ce matin par le Conseil des droits de l'homme d'une série de recommandations à l'issue du deuxième examen périodique universel concernant la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Aussi compliqués soient-ils, mon gouvernement est déterminé à lutter contre les nombreux problèmes mentionnés dans ce rapport (A/HRC/33/10).

La Constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée fait de la protection et de la défense des droits de l'homme un principe sacro-saint et permanent auquel nous demeurons profondément attachés. Il englobe tous les droits et libertés consacrés par la Charte des Nations Unies, et plus particulièrement la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que d'autres obligations conventionnelles en vertu du droit international.

Alors que la Papouasie-Nouvelle-Guinée se lance dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, elle est guidée par sa stratégie nationale pour un développement durable responsable, son plan de développement à moyen terme et la feuille de route pour la mise en œuvre de son plan de développement stratégique à long terme, la Vision 2050, afin de devenir un pays prospère, sûr, en bonne santé, pacifique et qui va de l'avant. Le respect des droits fondamentaux et inaliénables de nos citoyens demeure un aspect central de ce processus.

Pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'amélioration du respect des libertés et droits fondamentaux de nos citoyens et la réalisation en parallèle des objectifs de développement durable suppose de créer des conditions favorables. Ces conditions vont de l'état de droit et de la bonne gouvernance au renforcement des capacités et de la croissance économique, en passant par la création de partenariats multipartites et l'appropriation et la direction nationales. L'importance que la Papouasie-Nouvelle-Guinée attache aux droits de l'homme se manifeste également par le fait qu'elle est depuis longtemps un membre actif du Comité spécial de la décolonisation, qui aide les peuples et territoires colonisés à réaliser leur aspiration à l'autodétermination. Ce processus doit être mené à bien, et notre détermination à cet égard reste inflexible.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est préoccupée par le fait que la communauté internationale, en dépit

de tous ses efforts, ne parvient pas à contenir les guerres causées par des facteurs économiques, religieux, ethniques et autres, y compris les actes de terrorisme. Mon gouvernement espère que les réunions de haut niveau organisées durant l'année écoulée contribueront à l'élimination des causes profondes de ces conflits.

Nombre des conflits contemporains sont alimentés par la prolifération des armes à feu, en particulier les armes légères et de petit calibre. Nous saluons donc les efforts mondiaux pour réglementer le commerce des armes, ce qui permettra de réduire le nombre de conflits à travers le monde ainsi que les déplacements de population.

La Charte des Nations Unies et l'objectif 16, transformateur et universel, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sont très instructifs en ce qui concerne le lien qui existe entre paix, sécurité et développement durable pour le bien l'humanité.

Saisissons cette occasion pour œuvrer de concert au règlement des tensions et des conflits persistants qui continuent d'accabler tragiquement de nombreux endroits du monde. Ces événements ont de terribles conséquences pour ceux qui sont directement touchés, mais également pour le reste de la communauté internationale. La Papouasie-Nouvelle-Guinée se joint à l'appel lancé par la communauté internationale à toutes les parties à un conflit armé dans le monde pour leur demander de déposer les armes et de recourir à des moyens pacifiques pour régler leurs différends.

Pour ce qui est des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive, la Papouasie-Nouvelle-Guinée est fermement opposée à leur existence, à leurs essais et à leur emploi. Le désarmement complet de ces armes meurtrières est ce dont le monde a besoin aux fins de la paix et de la sécurité. À cet égard, la Papouasie-Nouvelle-Guinée est préoccupée par les essais d'armes nucléaires et de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous condamnons énergiquement de tels actes, car ils menacent la paix et la stabilité régionales et mondiales.

Pour notre part, mon pays contribue modestement aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan du Sud et au Darfour. Nous sommes prêts à travailler et à coopérer plus avant avec les Nations Unies aux fins du maintien de la paix internationale.

Nous avons aussi tiré des enseignements difficiles mais importants de notre conflit armé interne dans la région autonome de Bougainville il y a deux décennies. Nous remercions l'ONU et les autres partenaires du précieux appui qu'il nous ont fourni pour régler ce conflit. Au niveau régional, nous continuons de soutenir de manière efficace la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon, tandis qu'elle se prépare à achever son mandat en juin prochain.

L'année 2016 est celle de la mise en œuvre des accords internationaux sur le développement adoptés dernièrement, en particulier le Programme de développement durable à l'horizon 2030, porteur de transformation et inclusif, qui met l'accent sur l'importance d'éliminer la pauvreté et de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté. Il représente aujourd'hui le moteur clef de la coopération multilatérale et bilatérale et de l'engagement de chaque pays afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

Par conséquent, nous saluons et appuyons le thème judicieux choisi par le nouveau Président de l'Assemblée générale pour la présente session de l'Assemblée générale. Le défi consiste à faire en sorte que le Programme 2030 soit dirigé et piloté au niveau national avec l'appui, le cas échéant, des partenaires de développement. À cette fin, nous saluons le premier examen de haut niveau des objectifs de développement durable, que nous avons appuyé, et sommes déterminés à veiller à leur pleine mise en œuvre dans notre pays ainsi que dans le monde. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est d'accord avec le document final du Forum politique de haut niveau qui reconnaît que la clef du Programme 2030 va consister à garantir l'appropriation et le leadership au niveau national, l'engagement multipartite et le partenariat, ainsi que la mise en place d'un nouveau modèle qui s'éloigne du modèle traditionnel.

Mon gouvernement est déterminé à atteindre les objectifs de développement durable pour le bien des Papouans-Néo-Guinéens. Nous sommes en train de faire fond sur les importants enseignements tirés de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, et de traduire les objectifs de développement durable au niveau national dans le cadre de notre stratégie nationale pour un développement durable responsable. Nous sommes aussi guidés en cela par notre plan à moyen terme et par notre programme de développement à long terme – Vision 2050 – pour une nation prospère.

Mon gouvernement considère que le Programme 2030 est pleinement en phase avec nos priorités nationales actuelles en matière d'éducation, de santé, d'infrastructure, de croissance économique durable et d'ordre public, qui sont déjà mises en œuvre partout dans le pays. À cet égard, mon gouvernement a légiféré sur – et mis en œuvre – une structure décentralisée sans précédent qui permet maintenant aux 89 districts du pays de recevoir directement des fonds et d'être pleinement financés et directement impliqués dans l'identification, la définition et la mise en œuvre des priorités nationales de développement propres à leur région respective. Nous mettons à contribution le secteur privé, les organisations confessionnelles et les organisation de la société civile, qui apportent une valeur ajoutée à notre développement national.

Nous insistons aussi sur l'importance de mobiliser les ressources, notamment un appui financier de la part de toutes les sources disponibles, afin de pouvoir atteindre les objectifs de développement durable au niveau national. Voilà pourquoi le Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement est crucial et doit être pleinement mis en œuvre. Sur le plan national, nous avons entrepris dernièrement une réforme du système de taxation afin d'améliorer la mobilisation des ressources financières à l'appui de notre programme national de développement.

La réalisation des objectifs de développement durable au niveau national dépend aussi de la croissance et de la bonne santé de l'économie mondiale. Le ralentissement mondial actuel, avec la faiblesse des prix des produits agricoles par rapport aux prix du pétrole, du gaz et des minerais, continue d'entraver nos efforts nationaux pour parvenir au développement durable. Nous demandons instamment qu'une action mondiale concertée soit menée pour relancer notre croissance économique, afin que nous puissions atteindre les objectifs de développement durable.

Pour nous, la coopération au service du développement est également un élément important. Elle représente 40 % de notre budget annuel de développement et reste un élément phare de la bonne mise en œuvre de nos priorités de développement nationales, y compris les objectifs de développement durable. Pour que les partenaires de développement puissent appuyer de façon constructive les efforts nationaux visant la réalisation des objectifs de développement durable, il est impératif qu'ils mettent leur assistance en phase avec les politiques, stratégies et plans nationaux

de développement plutôt que d'emprunter des voies parallèles qui peuvent s'avérer inopportunes.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est hautement vulnérable aux effets des changements climatiques. C'est pourquoi, en signe de notre détermination à lutter contre les changements climatiques, nous avons appuyé l'Accord de Paris en décembre 2015, avant de le signer en avril 2016, puis de le ratifier et de déposer, au Secrétariat hier, notre instrument de ratification. Nous saluons et félicitons les pays qui ont ratifié l'Accord de Paris, et demandons instamment à ceux qui ne l'ont pas encore fait de le faire, en particulier les pays qui émettent d'importantes quantités de carbone.

Il me plaît également d'informer l'Assemblée que nous avons signé hier un accord sur les privilèges et immunités avec le Fonds vert pour le climat. Cet accord permettra de faciliter le financement et l'appui nécessaire pour la mise en œuvre de notre contribution déterminée au niveau national.

En tant qu'État-archipel, la Papouasie-Nouvelle-Guinée est préoccupée par l'état des océans de la planète, étant donné que la vie et les moyens de subsistance de nos populations, y compris notre patrimoine culturel, sont dans une large part liés aux océans et aux mers. La santé, la productivité et la résilience des océans et des mers sont de plus en plus menacées par les activités humaines non contrôlées et peu réglementées, notamment la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, la pollution d'origine terrestre, les déchets plastiques dans le milieu marin, et le réchauffement et l'acidification des océans. Afin de mieux répondre à ces préoccupations, mon gouvernement a créé dernièrement un bureau national intégré sur les océans, et nous sommes en train de mettre en place, en partenariat étroit avec nos partenaires de développement, le cadre politique et la législation nécessaires.

Au niveau régional, nous avons, sous l'égide du Forum des îles du Pacifique, regroupé nos efforts collectifs, notre leadership et nos activités de plaidoyer en faveur d'océans et de mers en bonne santé, productifs et résilients au sein du Cadre pour le paysage océanique du Pacifique. La Papouasie-Nouvelle-Guinée salue et appuie donc la convocation de la Conférence des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 14 des objectifs de développement durable relatif aux océans afin de susciter l'action concernant le programme mondial de développement des océans. De même, nous félicitons le Gouvernement des États-Unis d'avoir convoqué la conférence « Notre océan » la

semaine dernière pour répondre à ces préoccupations, y compris par la promotion des partenariats.

Il importe aussi de veiller à ce que les activités en haute mer ne nuisent pas aux efforts pour conserver et exploiter de manière durable les ressources marines situées dans nos juridictions nationales. À cet effet, nous appelons vivement à ce que soit rapidement mené à bien le processus du Comité préparatoire chargé de préparer les éléments d'un projet de texte d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

Nous voulons assurer l'avenir de notre population, en nous appuyant sur le développement durable et la gestion, la conservation et l'utilisation durables de l'océan et de ses ressources. Nous devons changer sans tarder la façon dont nous envisageons l'océan et ses ressources. Il faut commencer à prendre dès maintenant des mesures porteuses de transformation.

La communauté internationale a l'habitude d'entendre les appels constants et de plus en plus nombreux lancés par les États Membres et d'autres parties prenantes pour une réforme du système des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, afin qu'il soit adapté à la situation actuelle dans le monde. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est consciente qu'il n'est jamais aisé d'apporter des changements dans une institution quelconque mais nous demeurons préoccupés par la lenteur des réformes à l'ONU, qui ne se font qu'à petits pas. S'agissant du Conseil de sécurité, même si nous nous félicitons des progrès partiels accomplis durant l'année écoulée, nous avons observé, dans le cadre du processus de sélection du prochain Secrétaire général mené depuis quelques mois, des procédures et procédés injustes et archaïques qui aboutissent à un traitement inégal de la majorité des États Membres souverains à l'Organisation, le principal cadre multilatéral qui adhère au principe de l'égalité souveraine.

La sous-représentation de femmes compétentes aux postes de direction au Secrétariat est une autre pratique très clairement inéquitable au sein du système des Nations Unies. L'ONU ne doit pas simplement prôner l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, elle doit aussi pratiquer et mettre en œuvre ce qu'elle promeut. Néanmoins, la Papouasie-Nouvelle-Guinée salue les efforts déployés par le Secrétaire général en faveur de la réforme du système des Nations Unies. Tous

les États Membres doivent s'employer sans relâche à faire en sorte de réformer l'ONU pour qu'elle soit mieux adaptée au monde d'aujourd'hui et davantage en mesure d'accomplir sa mission afin de servir ses Membres de manière juste et équitable.

Nous remercions le Président sortant de l'Assemblée générale de son initiative novatrice visant à ce que les États Membres puissent sélectionner le prochain Secrétaire général dans la transparence et l'ouverture, un processus qui a longtemps été fermé et obscur. La Papouasie-Nouvelle-Guinée prend acte du processus en cours de sélection du prochain Secrétaire général qui succédera à M. Ban Ki-moon, dont le mandat prendra fin en décembre. La Papouasie-Nouvelle-Guinée compte travailler avec le prochain Secrétaire général, et nous nous engageons à appuyer la poursuite des efforts de réforme.

Au nom de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, je m'associe aux précédents orateurs qui ont rendu hommage au Secrétaire général pour le rôle moteur remarquable qu'il a joué en vue de mobiliser la communauté internationale pour s'attaquer aux problèmes sans précédent apparus durant son mandat. La Papouasie-Nouvelle-Guinée estime qu'il a également été le défenseur des petits États insulaires en développement et du Pacifique. Nous attachons une grande importance et sommes sensibles au fait qu'il est le seul Secrétaire général à s'être rendu à deux reprises dans notre région et à avoir permis un dialogue annuel régulier avec les dirigeants du Forum des îles du Pacifique, y compris son invitation à participer à la réunion de demain. Ces mesures témoignent clairement de son leadership clairvoyant et soucieux des préoccupations de notre région. Au nom du Gouvernement et du peuple papouans-néo-guinéens, je lui présente, ainsi qu'à son épouse, tous nos vœux de santé et de succès pour la suite.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Yun Byung-se, Ministre des affaires étrangères de la République de Corée.

M. Yun (République de Corée) (*parle en anglais*) : En 2015, dans cette salle, la communauté internationale a fait part de ses préoccupations sur l'état du monde : conflits et guerres civiles, terrorisme et extrémisme violent, changements climatiques, épidémies et pauvreté extrême. Malheureusement, les problèmes sont toujours aussi nombreux et les solutions, rares. Paradoxalement, ce sentiment de crise nous a rapprochés et permis de poser des jalons historiques : le Programme de

développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Pour l'ONU, 2016 est la première de ses 70 prochaines années. C'est également la première année de la mise en œuvre des réalisations historiques que je viens de mentionner. Dans un monde de plus en plus interdépendant qui doit faire face à un nombre impressionnant de problèmes complexes, le rôle central joué par l'ONU est plus déterminant que jamais. Afin de résoudre cette équation à plusieurs inconnues de manière durable, l'ONU doit écouter les appels à un multilatéralisme ouvert à tous, c'est-à-dire à des efforts multilatéraux qui prennent en compte les personnes vulnérables, isolées et marginalisées.

Le Sommet mondial sur l'action humanitaire organisé en mai et la Réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants tenue cette semaine s'inscrivent dans le cadre de ces efforts communs. Nous disposons surtout d'un modèle phare pour un multilatéralisme ouvert à tous : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sa promesse d'un monde ne laissant personne de côté.

On présente souvent la République de Corée comme un exemple de réussite en matière de développement. C'est pourquoi nous sommes prêts à partager notre expérience dans le contexte de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Durant l'année écoulée, mon gouvernement a lancé de grandes initiatives dans les domaines de l'éducation, de l'autonomisation des femmes, des sciences et techniques et du développement rural. Nous avons lancé Korea Aid, une nouvelle initiative de coopération en matière de développement par la fourniture de services itinérants et adaptés à ceux qui en ont besoin. Des groupes vulnérables commencent déjà à bénéficier de meilleurs services de santé et soins médicaux, à pouvoir manger à leur faim et à profiter d'activités culturelles.

Les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur les changements climatiques sont inextricablement liés à l'avenir de notre planète et de nos peuples. Ils doivent se renforcer mutuellement et aboutir à un cycle vertueux. À cet égard, le siège du Fonds vert de Copenhague pour le climat se trouvant en République de Corée, mon gouvernement prend des mesures au niveau national pour mener à bien la ratification de l'Accord de Paris dès que possible cette année.

La réalisation des objectifs de développement durable dépend de la solidité des piliers que sont la paix et la sécurité ainsi que du respect des droits de l'homme. La paix, dans le plein sens du terme, ne peut être instaurée que par la promotion simultanée de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme, et c'est là l'élément essentiel du nouveau concept de pérennisation de la paix, qui étend la consolidation de la paix après un conflit à toutes les étapes des conflits. Nous partageons le sentiment accru que la prévention des conflits doit être intégrée à toutes les activités de l'ONU.

Comme de nombreux orateurs l'ont indiqué cette semaine, les violations des droits de l'homme annoncent souvent des conflits imminents. Pour prévenir les conflits, il est impératif de lire les signes avant-coureurs avant qu'il ne soit trop tard. L'expérience nous le montre, notamment en Syrie, en Libye et en Afghanistan. L'extrémisme violent et le terrorisme sont d'autres symptômes. Il s'agit de problèmes multidimensionnels et il n'existe pas de solutions passe-partout. Nous devons adopter une démarche globale, inclusive et faisant intervenir de multiples parties prenantes.

Cette année, l'ONU entame ses 70 prochaines années d'existence. Pour nous, 2016 est également une année très symbolique : il y a tout juste 25 ans, la République de Corée ainsi que la République populaire démocratique de Corée devenaient des États Membres de l'ONU. Les deux Corées étaient admises en même temps, mais nous rêvions alors d'un avenir où il n'y aurait qu'une seule Corée, à l'instar de l'Allemagne, réunifiée en 1991. Lorsqu'on examine les résultats obtenus par ces deux Membres, il ne peut pas y avoir de plus grand contraste. Comme l'a dit le Président Obama un peu plus tôt cette semaine, dans cette même salle, le contraste est saisissant entre « la réussite de la République de Corée et le désert qu'est la Corée du Nord » (*A/71/PV.8, p. 16*).

Si la Corée du Nord a échoué, c'est notamment parce qu'elle s'entête de manière fanatique et irresponsable à développer des programmes nucléaires et balistiques. La Corée du Nord a été le premier et le seul pays à effectuer des essais nucléaires pendant le siècle actuel. À ce jour, elle a procédé cinq essais de ce type, violant ainsi de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Hier encore, à la huitième réunion ministérielle des Amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, 43 pays ont publié une déclaration conjointe pour condamner dans les termes les plus

vigoureux les essais nucléaires de Pyongyang. La Corée du Nord est le premier et le seul pays à mettre au point des programmes d'armes nucléaires alors que le régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est en place, et elle a annoncé son retrait de l'Agence internationale de l'énergie atomique et du TNP. C'est également le premier et le seul pays à se proclamer officiellement, dans sa Constitution, État doté de l'arme nucléaire.

Les récents essais nucléaires de la Corée du Nord montrent que ses programmes se sont rapprochés d'un seuil critique. Le dernier essai en date a été le plus puissant jusqu'à présent. Par ailleurs, l'intervalle entre les essais a été notablement réduit, passant de trois ans à huit mois. Compte tenu du caractère imprévisible de ce pays et de son penchant pour la provocation, le prochain essai et la prochaine provocation nucléaire pourraient se produire plus tôt que prévu. Rien que cette année, la Corée du Nord a également effectué 22 tirs de missiles balistiques de différents types, soit un tir de missile balistique presque tous les 10 jours. Les essais nucléaires et de missiles balistiques indiquent que la Corée du Nord est maintenant arrivée à la dernière étape de la militarisation nucléaire. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que non contente d'avoir développé ses capacités nucléaires et balistiques, elle a publiquement menacé d'utiliser ces armes de façon préventive, avec la possibilité de frapper mon pays, la République de Corée, en quatre à cinq minutes. Face à une telle menace directe à notre survie, mon gouvernement n'a d'autre choix que de prendre les mesures défensives qui s'imposent afin de protéger notre nation et nos citoyens.

Après le cinquième essai nucléaire de la Corée du Nord, le Conseil de sécurité a convenu de commencer à travailler immédiatement sur des mesures appropriées fondées sur l'Article 41 de la Charte des Nations Unies, et il discute actuellement un nouveau projet de résolution sur la Corée du Nord. Nous pensons que le Conseil doit adopter des sanctions plus fermes et plus globales qui aillent plus loin que la résolution 2270 (2016), en comblent les failles et développent et renforcent les mesures existantes.

Dans ce contexte, nous devons trouver la réponse à une question plus fondamentale, celle des violations répétées et du non-respect par la Corée du Nord des résolutions du Conseil de sécurité et des normes internationales, qui sont sans précédent et sans équivalent dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Ces agissements montrent que la Corée du Nord

bafoue totalement l'autorité du Conseil de sécurité, et donc celle de l'Organisation des Nations Unies. Il est parfaitement clair que la Corée du Nord, en tant que récidiviste, n'a manifestement pas respecté son engagement de s'acquitter de ses obligations en vertu de la Charte, en particulier l'engagement d'accepter et d'appliquer les décisions du Conseil de sécurité. En conséquence, je suis convaincu qu'il est grand temps de réexaminer sérieusement la question de savoir si la Corée du Nord remplit les conditions nécessaires pour être un Membre de l'Organisation épris de paix, ce que de nombreux pays contestent déjà. Au Sommet de l'Asie orientale tenu récemment au Laos, la Présidente de mon pays a prévenu que si nous ne freinons pas aujourd'hui les ambitions nucléaires de Pyongyang, nous le regretterons demain. Il s'agit de notre dernière chance.

Le cinquième essai nucléaire de la Corée du Nord n'a pas seulement révélé ses ambitions nucléaires dénuées d'ambiguïté, il a également exposé son mépris total pour sa propre population. Au moment où la Corée du Nord subissait les pires inondations qu'elle ait connues depuis des décennies, elle procédait à un essai nucléaire dans la région même qui a été la plus durement touchée par les inondations. On estime que, pour la seule année en cours, la Corée du Nord a dépensé au moins 200 millions de dollars pour ses essais nucléaires et ses tirs de missiles, un montant qui aurait suffi à financer les secours après les inondations. Il y a deux ans, le rapport de la Commission d'enquête sur les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/HRC/25/63), qui a énuméré les violations systématiques, généralisées et graves des droits de l'homme commises par la Corée du Nord, a ouvert les yeux du monde entier. Ses répercussions se font sentir au Conseil des droits de l'homme, à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité et même au-delà.

Nous vivons aujourd'hui à une époque de plus grande responsabilisation. Les atteintes de la Corée du Nord aux droits de l'homme ne doivent plus bénéficier de l'impunité. Nous avons pour responsabilité commune de protéger la population de ce pays lorsque son régime refuse de manière provocatrice de le faire lui-même. Le moment est venu d'agir. Premièrement, les mécanismes de la communauté internationale en matière de droits de l'homme doivent élaborer des mesures plus énergiques. Un groupe d'experts indépendants sur l'application du principe de responsabilité devrait recommander des mécanismes concrets pour mettre à exécution ce principe s'agissant des violations des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, en

particulier celles qui pourraient constituer des crimes contre l'humanité. Deuxièmement, nous devons nous pencher davantage sur ce que l'on appelle les travaux forcés à l'étranger organisés par la Corée du Nord. Il faudrait examiner plus minutieusement les droits de l'homme des travailleurs nord-coréens qui se trouvent en dehors de leur pays et le possible détournement de leur salaire vers les programmes de mise au point d'armes de destruction massive de la Corée du Nord. Troisièmement, la communauté internationale doit accorder davantage d'attention aux aspirations des Nord-Coréens à la liberté et à la dignité humaine. Ils sont en droit d'avoir un meilleur accès aux réalités du monde extérieur. Pour notre part, nous avons récemment adopté une loi sur les droits de l'homme des Nord-Coréens, qui traduit le consensus national selon lequel nous ne devons plus faire abstraction de la situation des droits de l'homme en Corée du Nord.

Cette année marque le dixième anniversaire de l'entrée en fonctions du Secrétaire général Ban Ki-moon et la dernière session de l'Assemblée générale de son mandat. Je tiens à saluer son dévouement et son leadership, ainsi que ses réalisations remarquables dans toute une gamme de domaines, notamment les changements climatiques, le développement durable, l'égalité des sexes, l'aide humanitaire et la réforme de la gestion à l'Organisation des Nations Unies. J'estime qu'il a beaucoup renforcé le rôle et le prestige de l'Organisation grâce aux efforts qu'il a déployés pour relever les défis sans précédent dont nous sommes témoins à une époque de transformations gigantesques.

Les Nations Unies sont actuellement en train de choisir son successeur. Je suis convaincu que le prochain Secrétaire général s'efforcera de rendre l'Organisation plus forte et plus efficace en faisant fond sur le legs de M. Ban. Les principes fondateurs de la République de Corée sont identiques à l'esprit incarné par l'expression de la Charte, « Nous, peuples ». J'espère que la présente session de l'Assemblée générale, qui représente les peuples du monde, aidera à renforcer la confiance dans l'ONU en tant que source d'espoir dans un monde agité. Et je tiens à assurer l'Assemblée que mon pays continuera d'être un ardent défenseur de l'Organisation des Nations Unies et de sa mission importante et vitale.

Le Président par intérim : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

Des représentants ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux représentants que la

durée de déclaration au titre du droit de réponse est limitée à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Maleki (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Le représentant du régime israélien a pris la parole aujourd'hui à l'Assemblée (voir A/71/PV.14) et a tenté une fois de plus de tromper le monde entier. Il s'est contenté d'aborder longuement des questions périphériques sans rapport avec les problèmes que les Palestiniens endurent depuis tant de décennies, à savoir la saisie des terres et l'occupation militaire du territoire palestinien. Il doit comprendre, et il en va de même pour les autres représentants d'Israël, qu'un peuple dont la terre est occupée ne cessera jamais de se battre contre l'occupant. Le représentant s'est attardé complaisamment sur les avancées d'Israël, dans l'espoir de faire oublier à l'assistance que lui et ses acolytes font tout ce qui est en leur pouvoir pour infliger misère et désespoir à la population qui vit sous le joug de leur occupation. Comme d'habitude, il a également tenté de détourner l'attention du régime militaire qu'Israël a créé, de l'arsenal de bombe nucléaires et d'armes biologiques qu'il a constitué et de la politique de renforcement militaire qu'il mène depuis des décennies.

Comme d'habitude, l'orateur a aussi répété les allégations infondées d'Israël contre mon gouvernement. Bien que l'Iran soit en première ligne de la lutte contre le terrorisme dans la région, il nous a accusé d'être des fers de lance du terrorisme – sans être en mesure, comme d'habitude, d'apporter la moindre preuve à l'assistance. En effet, à l'opposé de ses affirmations, il est à présent établi que des agents israéliens s'occupent de militants de Daech qui opèrent en territoire syrien à proximité de la frontière israélienne. Les preuves abondent aujourd'hui qu'un terroriste de Daech a été admis et soigné dans un hôpital israélien. Les Israéliens ont déclaré avoir agi ainsi par altruisme et en suivant leur instinct humanitaire, arguments également avancés lorsqu'ils ont largué des bombes et tiré des obus de mortier à l'aveugle sur des écoles et des crèches de la bande de Gaza.

Une fois de plus, un régime qui est armé jusqu'aux dents de dispositifs nucléaires et chimiques et qui n'a jamais hésité à déchaîner ses engins militaires contre des civils palestiniens sans défense continue de se lancer dans des diatribes sans fondement contre le programme nucléaire pacifique de l'Iran. L'isolement d'Israël et des responsables de son gouvernement durant les efforts

récemment déployés pour parvenir à un accord sur le régime nucléaire iranien montre clairement qu'aucun dirigeant ou gouvernement du monde ne prendra jamais au sérieux les accusations mensongères que le représentant israélien profère contre l'Iran. Il y a toutefois eu plus risible encore, aujourd'hui, lorsque l'orateur israélien a taxé l'Iran d'expansionnisme, sachant que l'orateur en question est lui-même quelqu'un qui a présidé à l'occupation des terres d'un autre peuple et rejeté expressément toute possibilité de création d'un État palestinien, y compris en mars 2015.

Je tiens aussi à répondre brièvement à ceux qui ont remis en cause ici l'intégrité territoriale de mon pays. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran réaffirme sa pleine souveraineté sur les îles iraniennes d'Abou Moussa, de la Grande-Tounb et de la Petite-Tounb dans le golfe Persique et rejette catégoriquement toute revendication contraire. La République islamique d'Iran s'est toujours attachée à entretenir des relations d'amitié et de bon voisinage avec les nations qui l'entourent. À ce titre, mon gouvernement est prêt à engager des discussions bilatérales avec les responsables

compétents des Émirats arabes unis en vue de consolider nos relations dans divers domaines et ainsi lever toute méprise entre les deux pays. Je le répète : l'intégrité territoriale de la République islamique d'Iran et sa souveraineté sur les îles iraniennes susmentionnées ne sont pas négociables.

M. Giacomelli da Silva (Brésil) (*parle en espagnol*) : Concernant la déclaration qui a été faite par le représentant de Cuba, je tiens simplement à rappeler ce que le Président Temer, du Brésil, a souligné dans son allocution à l'Assemblée le 20 septembre :

« Comme nous le savons tous, des gouvernements de sensibilité politique différente coexistent dans notre région. C'est un climat naturel et sain. L'essentiel est que nous nous témoignions un respect mutuel et que nous ayons les mêmes objectifs fondamentaux, à savoir la croissance économique, les droits de l'homme, le progrès social, la sécurité et la liberté de tous nos citoyens. » (A/71/PV.8, p. 8)

La séance est levée à 21 heures.